Nouvelle série N° 159 **2014**

LA FRANCE LATINE
Revue créée en 1949

REVUE D'ÉTUDES D'OC

LES LANGUES RÉGIONALES OU MINORITAIRES DE L'ARC ALPIN

DÉCLIN OU RENAISSANCE ?

*

Varia

CENTRE DE RECHERCHE PREFics-DYNADDILIF
UNIVERSITÉ RENNES 2

(tranche)

REVUE D'ÉTUDES D'OC

N° 159

2014

REVUE D'ETUDES d'OC

Anciennement *La France Latine*

Revue du Laboratoire PREFics EA 4246
gérée par l'*Union des Amis de la France Latine*
Association régie par la loi de 1901

Pierre VERGNES
et Jean SASTRE
fondateurs

SIÈGE SOCIAL

REVUE D'ÉTUDES D'OC - FLREO
(à l'attention de Philippe Blanchet)
Université Rennes 2 – UFR ALC
C.S 24307
35043 RENNES CEDEX
(Adresse e-mail : philippe.blanchet@univ-rennes2.fr)

Prière d'envoyer à cette adresse toute correspondance concernant les adhésions à l'association, la rédaction, les manuscrits et services de presse.

Les opinions soutenues dans les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Abonnement : 25 € par an
Abonnement de soutien : à partir de 30 € par an

Rédiger les chèques à l'ordre de : *Union des Amis de la France Latine* CCP Paris 10 136-33 F.

© *Revue d'études d'oc - France Latine* 2014. Tous droits de reproduction, même partielle, réservés pour tous pays.

Directeurs de la Publication
Philippe Blanchet (domaine moderne, n° d'hiver)
Brigitte Saouma (domaine médiéval, n° d'été)

Secrétaire de rédaction
Nolwenn Troël-Sauton

Comité de Rédaction

Armendares, C.
Blanchet, Ph.
Courty, M.
Guimbard, C.
Saouma, Br.
Thiolier, S.
Thiolier, J.C.
Wanono, A.

Comité scientifique

Philippe BLANCHET (université Rennes 2)
Pilar BLANCO (université Complutense, Madrid)
Maria A. CIPRÉS PALACÍN (université Complutense, Madrid)
Catherine GUIMBARD (université de Paris IV-Sorbonne)
Claire KAPPLER (CNRS, Paris, UMR 8092)
Claude MAURON (université d'Aix-Marseille)
Roy ROSENSTEIN (université américaine de Paris)
Élisabeth SCHULZE-BUSACKER (université de Montréal)
Naohiko SETO (université Waseda, Tokyo)
Tullio TELMON (université de Turin)
Suzanne THIOLIER-MÉJEAN (université de Paris IV-Sorbonne)

Site internet de la revue :
http://www.prefics.org/credilif/FLREO.html

Reprographie Université Rennes 2
Dépôt légal : 4e trimestre 2014 - ISSN 0222.0326

Avant-propos

Cette année encore notre revue a le plaisir d'accueillir pour sa livraison hivernale consacrée aux époques modernes et contemporaines un ensemble de textes issus des *Entretiens de Charance* organisés par l'Union Provençale à Gap. Les textes réunis ici apportent les témoignages et les analyses d'acteurs culturels et de chercheurs qui concentrent leur attention sur les dynamiques (déclin ou renaissance ?) des langues régionales et/ou minoritaires de l'arc alpin, parmi lesquelles des variétés d'oc et d'autres variétés apparentées (langues romanes, langues en contact, langues de l'espace alpin) : on y compare ainsi le romanche de Suisse (en contexte germanophone), le walser et le franco-provençal du Val d'Aoste (en contexte plurilingue), les parlers provençaux alpins dits « gavots » du haut pays niçois (en contexte francophone), le frioulan en Italie.

La deuxième partie de ce volume réuni des articles variés, une étude sur la rhétorique de l'Arlésienne et, en hommage à Sergio Arneodo récemment disparu, le discours en provençal (avec traduction en français) que prononça le professeur Claude Mauron lors de la remise du Grand Prix Littéraire de Provence 2004 à cet ardent illustrateur des parlers provençaux du Piémont méridional italien. Un hommage est également rendu à Pierre Bec, lui aussi récemment disparu, grand contributeur des études d'oc et, plus largement, des études romanes. Enfin, un coup de chapeau est rendu à Louis Scotto qui vient d'obtenir le Prix Mistral 2014 pour son magnifique *Cant Trege* paru en cette année du centenaire de la mort du grand poète provençal.

Comme toujours, notre volume se termine avec des recensions et annonces de parutions sélectionnées pour nos lecteurs et lectrices.

A l'occasion du renouvèlement de l'équipe de direction, annoncée par Suzanne Thiolier-Méjean dans notre numéro 158 de juin 2014, nous avons choisi de mettre en avant l'ancien sous-titre de notre revue (*Revue d'Etudes d'Oc*) qui en devient ainsi le titre principal, et de conserver en sous-titre, par souci de continuité historique et d'hommage à nos prédécesseurs, l'ancien titre principal (*La France latine*) datant de 1948 et aujourd'hui trop peu représentatif du contenu de la revue.

Je tiens à remercier Suzanne Thiolier-Méjean, non seulement pour l'immense travail accompli pendant près de trente ans au service de la revue, mais aussi pour son compagnonnage à mes côtés depuis dix ans et la poursuite actuelle de son soutien à notre revue.

Philippe Blanchet

Les langues régionales ou minoritaires de l'Arc Alpin

Déclin ou renaissance ?

SITUATION DES PARLERS GAVOTS DANS LE HAUT PAYS NIÇOIS

Le problème de l'avenir des parlers gavots se pose dans le Haut Pays niçois pour des raisons d'ordre économique car avec l'influence du tourisme, la population va de plus en plus venir sur la côte et surtout à Nice pour chercher un emploi. Au contact du *nissart*, considéré comme plus noble, les parlers gavots vont petit à petit voir leur influence diminuer. L'école de la République interdisant l'usage des parlers locaux dans les établissements scolaires et proclamant la prééminence de la langue française, va faire diminuer le nombre de locuteurs. Après quelques décennies, les familles vont pratiquement n'utiliser que le français comme langue de communication. D'autre part, pour certains villages, on a peu de textes écrits en gavot. Il faut aussi savoir que dans le Comté de Nice au XIX^{e} siècle, cinq à dix pour cent de la population savait lire et un peu écrire. Après 1860, date où le Comté de Nice passe sous la domination française, le catéchisme (qui était enseigné en niçois et gavot) va dorénavant devenir un support de la langue française.

Il faut noter que si le « *nissart* » s'est maintenu, la raison en est que l'élite niçoise a continué à le parler et à l'écrire. D'ailleurs, dès 1825, le poète Joseph-Rosalinde Rancher écrivait dans son œuvre *La Nemaida* :

> la ressemblance du patois Niçard avec le Provençal, leurs rapports avec la langue Romance, formées des débris du Latin, et la priorité de date des Troubadours sur les premiers Poètes de toutes les langues vivantes, attestent l'antiquité et l'origine du langage vulgaire dont se servent les habitants du Comté de Nice.

Sous l'influence du romantisme, le Moyen Âge est en honneur et on redécouvre les œuvres des troubadours et on va assister au XIX^{e} siècle à une renaissance littéraire dans le sud de la France avec le poète gascon Jasmin (1798-1864) et surtout avec Frédéric Mistral avec la publication de *Mireille* en 1859.

Dans le Comté de Nice, il faut savoir que le « *nissart* » est seulement localisé à Nice et ses environs. Dès que l'on s'éloigne de la côte niçoise de quelques kilomètres, on peut observer l'influence du *gavot (provençal alpin)*. Certains dialectologues distinguent une zone de *moyen gavot* et dans les montagnes le *gavot* proprement dit. Les parlers des différentes localités du Haut Pays Niçois font partie du *gavot*, excepté la vallée de la Roya qui subit l'influence des parlers ligures. L'étude des parlers des Alpes Maritimes, d'après les enquêtes de Jean-Philippe Dalbéra (thèse de doctorat 1984, Toulouse) nous renseigne en particulier sur la pratique du *gavot* à la fin du XX^{e} siècle. Dans cette étude ne figure pas la localité de Saint-Martin-Vésubie dont j'ai été chargé d'étudier le parler et son évolution.

Cette étude a été faite en étroite collaboration avec la municipalité. Un club s'est constitué qui s'est fixé pour objectif de mettre par écrit la mémoire orale dans le parler de la localité. Ce travail, commencé en 1995 et achevé en 2006, a été publié sous le titre *Le parler de Saint-Martin-Vésubie* (Publications du Centre d'Etudes du Musée des Traditions Vésubiennes) et qui comprend : le vocabulaire, un essai de grammaire, un recueil de proverbes, des recettes de cuisine, des phrases de base et des textes écrits (actuels et du début du XX^{e} siècle) et une étude sur les surnoms.

Mais en 2007, on a eu la surprise de trouver dans des archives municipales un *Pichoun Dissionari San-Martinenc, que son propri e ansieni dóu païs, coumo aussi d'expressiou e maniero de dire* (1886), ainsi qu'un *Projet d'un piciou dissiounari*

Sant-Martinenc me lai etimologios probablos tiravis dal Grec, dal Latin e dal Espagnol, à peine ébauché et qui ont pour auteur les frères Cagnoli qui ont été maires de Saint-Martin.

En commençant à étudier ces textes et en les comparant à l'étude publiée en 2006, on est surpris de constater que beaucoup de mots du vocabulaire ont disparu ainsi que des expressions : en un siècle la langue s'est appauvrie et de plus certaines règles grammaticales deviennent fluctuantes. Mais, comment expliquer cet appauvrissement du parler local ? La raison principale est que l'on va passer d'une civilisation agro-pastorale à une activité touristique très importante dans le milieu du XIX^{e} siècle. Nice est la ville du tourisme d'hiver mais la montagne va s'ouvrir au tourisme estival. Les premiers touristes arrivent à Saint-Martin dès 1869 alors que la route carrossable s'arrête à Roquebillière. Comme dans les villes du littoral, on va assister à une éclosion d'hôtels de luxe qui seront au nombre de neuf en 1920. Avec une publicité lancée dans la haute société parisienne qui désigne Saint-Martin et ses paysages environnants sous le nom de « Suisse niçoise », et vantant la fraîcheur de son climat estival, le succès fut immédiat. Des riches villas furent construites et devinrent les résidences estivales de personnalités. Ce développement va changer la manière de vivre des autochtones. Le français va devenir, de plus en plus, la langue véhiculaire au détriment du parler local. Il faut ajouter qu'à cette époque le « patois » était la langue des paysans alors que le français était la langue des gens aisés. Déjà au XIX^{e} siècle, le français devient la langue de référence : Joseph-Rosalinde Rancher dans ses œuvres, pour certains néologismes, emploie le mot français. Jules Ronjat dans sa *Grammaire Historique*... confirme ce point de vue. Il faut ajouter la disparition brutale d'un certain nombre de locuteurs conséquence de la guerre de 14-18. Enfin, les emplois offerts par

le tourisme sont beaucoup plus rémunérateurs que ceux de la vie rurale.

Il en résulte :

1. un appauvrissement progressif du vocabulaire et une modification dans certaines prononciations. Par exemple le *r* final de l'infinitif des verbes du 1er groupe qui était autrefois accentué, s'est amenuisé et est à peine audible de nos jours.
2. un certain nombre d'expressions ont disparu
3. perte de certaines règles grammaticales.

Si l'on prend l'exemple de l'article défini pluriel, on a actuellement la forme *li* (masculin et féminin) qui devient *lis* devant une voyelle, alors qu'au début du XX^{e} siècle on avait encore les formes *lous* (masculin) et *las* (féminin). En un siècle, les articles définis sont les mêmes que ceux du provençal actuel.

Si l'on analyse les parlers de certains villages du Haut Pays niçois qui ont peu subi l'influence de « l'industrie touristique », on peut constater le maintien de certaines règles grammaticales de l'ancien provençal. Ainsi le village isolé d'Ilonse (Haute Tinée) où est né le troubadour Raymond Feraud et qui est resté fidèle à la civilisation agro-pastorale, le parler local a encore beaucoup de points communs avec *l'Ancien Provençal*. Dans les articles parus dans la revue niçoise *Lou Sourgentin* (2007), Pascal Colletta donne une vision actuelle du parler d'Ilonse. Ainsi, on peut constater :

1. que la voyelle finale atone est *o* alors qu'elle est *a* en *nissart*
   exemple : la sero, la boutelho
2. le *s* du pluriel est conservé
   exemple : de fios, lous omes, las fremos
3. le *r* final de l'infinitif des verbes du premier groupe est conservé.

On pourrait faire les mêmes remarques pour certains villages de la vallée de la Tinée situés en hauteur et à l'extrémité d'une route comme Bairols. Comment le parler local s'est maintenu ? Grâce à l'action de certaines personnalités locales qui ont fondé des associations défendant le patrimoine culturel et linguistique. Mais l'avenir paraît sombre car ces parlers autrefois véhiculaires deviennent de moins en moins utilisés au niveau familial et ne sont pas enseignés dans le cadre des langues régionales : seules le provençal (rhodanien et maritime) et le niçois sont enseignés, et ainsi le *gavot* est presque totalement ignoré. Conséquence d'une politique qui a dominé tout le XX^{e} siècle non seulement en Europe mais aussi en Amérique et qui peut se résumer en trois mots : un état, une monnaie, une langue. Donc tendance à limiter l'usage des langues « minoritaires » (régionales). Certains spécialistes en linguistique appellent cette tendance un *linguicide*. Il a existé chez nous avec l'interdiction des parlers locaux à l'école. De plus les médias (radio et télévision) ne laissent qu'une portion congrue aux parlers régionaux. Les parlers *gavots* de certaines petites communautés montagnardes risquent de disparaître (cf. professeur Claude Hagège, collège de France). Notre patrimoine linguistique risque d'être diminué d'une manière irréversible et, seul le *provençal* (rhodanien et maritime) ainsi que le *nissart* résisteraient à cette hémorragie linguistique qui affecte non seulement la France mais des parlers minoritaires dans le monde.

Adolphe Viani
Université de Nice

BREVE PRESENTATION DE QUELQUES ASPECTS CONCERNANT LA LOI SUR LES LANGUES DU CANTON DES GRISONS

La Confédération et de nombreux cantons suisses ont procédé ces dernières années à des révisions de leurs Constitutions respectives. La Confédération et le canton des Grisons, entre autres, ont saisi cette occasion pour développer leurs articles constitutionnels sur les langues et la culture.

Au niveau fédéral, l'article 70[1] de la nouvelle Constitution reconnaît le romanche comme langue partiellement officielle de la Confédération et représente ainsi, à la fois, une amélioration formelle de statut et une confirmation de la discrimination fondamentale de la langue. Tel quel, il peut néanmoins, dans la pratique, justifier un emploi aussi bien très large que très étroit du romanche. Pour l'instant cependant, par rapport tant à la situation précédente de fait qu'à ce qui serait juste - l'égalité scrupuleuse -, l'amélioration est faible, et rien ne laisse prévoir des progrès substantiels. En témoigne, entre autres, la future Loi fédérale sur les langues nationales et compréhension entre les communautés linguistiques, dont le Parlement suisse a imposé le développement contre l'avis d'un Conseil fédéral peu désireux que la Confédération assume quelques charges supplémentaires. À l'article 3, le projet de Loi fédérale sur les langues pose en effet comme principe l'égalité de traitement entre les quatre langues nationales[2], mais il contredit ensuite ce principe dans les articles 5, 8, 9, 10 et 11, qui ne prévoient l'usage à égalité que de l'allemand, du français et de l'italien.

Les améliorations formelles au niveau fédéral n'en ont pas moins incité ou obligé le canton des Grisons à préciser le statut de

ses langues nationales (romanche, italien et allemand) et à améliorer le traitement qu'il réserve à ses deux langues latines.

Là où l'ancienne Constitution se contentait de « garantir » les trois langues du Pays, la nouvelle Constitution déclare ainsi à l'article 3[3] que « l'allemand, le romanche et l'italien sont les langues cantonales et officielles équivalentes des Grisons ». L'emploi de l'adjectif « équivalent » ne laisse pas d'inquiéter puisqu'il peut être interprété en ce sens qu'il suffit d'employer une seule des trois langues, c'est-à-dire en réalité l'allemand. Le même article parle toutefois aussi de sauvegarde des « minorités », ce qui est positif, quoique l'emploi du terme « minorités » présente des aspects négatifs évidents et ne tienne pas compte du fait que, au moment de la constitution du canton des Grisons en 1803, les langues minoritaires étaient l'allemand et l'italien, tandis que le romanche était la langue de la majorité absolue de la population et n'est devenu minoritaire que par les effets cumulés au fil du temps de sa discrimination par rapport à l'allemand et même à l'italien.

Le Parlement grison a ensuite adopté en 2006 une Loi sur les langues pour mettre en application les principes fixés en la matière par la nouvelle Constitution cantonale.

D'une manière très générale, la nouvelle loi et son décret d'application améliorent, parfois nettement, la situation de l'italien et du romanche, mais il faudra encore voir dans quelle mesure certaines possibilités théoriques se traduiront dans les faits. Deux remarques permettront de comprendre cette prudence et ce scepticisme.

La première, c'est que nombre de voix se sont élevées pour déclarer que, désormais, le romanche n'a plus de tradition juridique et qu'il est de ce fait illusoire d'espérer qu'il refasse fortement son apparition devant les tribunaux, comme la loi lui en donnerait la possibilité.

La deuxième, c'est que l'administration cantonale, qui aurait pu, et dû, au moment de la mise en vigueur de la loi à la date au potentiel hautement symbolique du 1er janvier 2008, marquer une césure annonciatrice d'une nouvelle ère, continue dans la routine bien établie et les ornières séculaires à fonctionner en allemand comme si l'Etat grison était monolingue germanophone[4].

À la base, cependant, la nouvelle loi et son décret d'application sanctionnent et bétonnent la discrimination fondamentale du romanche et de l'italien au profit de l'allemand, langue de fonctionnement de l'État. Ceci ressort tout simplement du fait qu'ils prévoient expressément des *traductions* pour romanche et l'italien, et que tous les documents officiels cantonaux ne doivent pas nécessairement être *traduits*[5]. De ce fait, ils apportent un soutien général et constant, décisif par le fait même que pratiquement personne n'en est conscient, à l'allemand. Ce soutien effectif à l'allemand n'est absolument pas compensé, pour les effets pratiques, par les « mesures spéciales de promotion » en faveur du romanche et de l'italien. Au contraire, ces mesures, qui ne sont en fait que des bribes de ce à quoi les deux langues auraient droit dans un État véritablement trilingue, ont un effet pervers dans l'esprit des gens en réduisant le romanche et l'italien à des objets subventionnés.

D'un autre côté, la nouvelle loi institue un frein presque inespéré à la poursuite de la germanisation progressive de l'aire de langue romanche. Désormais, une commune romanche qui a conservé jusqu'ici le romanche comme langue officielle unique ne peut plus, par une simple votation communale, introduire officiellement l'allemand à côté ou à la place du romanche (dans la pratique, même les communes officiellement monolingues romanches font un certain usage de l'allemand) tant que 40 % de la population indiquent le romanche (seul ou à côté d'une autre

langue) lors des recensements fédéraux. Et tant que les recensements y donnent un minimum de 20 %, elle ne peut pas abandonner tout à fait le romanche. Mais même si un futur recensement devait y donner un résultat inférieur au seuil concerné, il faudrait une majorité qualifiée des votants et l'accord du canton pour que la commune puisse respectivement adopter l'allemand comme langue coofficielle ou abandonner le romanche.

Les deux seuils valent également pour la langue d'enseignement, à ceci près que, de toute façon, alors qu'une commune germanophone enseigne tout naturellement en allemand et une commune de langue italienne en italien, le canton ne prévoit pas d'école entièrement romanche : dans l'école dite romanche, la scolarité obligatoire se termine pour l'essentiel ou totalement en allemand.

Ces dispositions valent en théorie aussi pour l'aire de langue italienne, mais il n'y a actuellement aucun risque, statistique ou politique, que la question se pose dans une quelconque commune de cette aire[6].

Le point essentiel quant aux conséquences à long terme pour le romanche est que la loi classe les communes sur la base des résultats du recensement de 2000... et que la Confédération, selon toute vraisemblance, ne va plus effectuer de recensements donnant des indications sur les langues et donc susceptible de modifier l'appartenance d'une commune à telle ou telle catégorie.

On soulignera cependant que la loi accepte qu'une commune romanche ayant l'allemand comme langue officielle et scolaire continue à ignorer le romanche et à provoquer sa propre germanisation. Le cas le plus lourd de conséquences est celui de Glion, le centre régional crucial pour toute la Surselva, la plus grande et plus forte des contées encore romanches.

En fin de compte, dans son état actuel, la loi contribue à l'affaiblissement général du romanche et à la germanisation finale de nombre de communes autrefois absolument romanches, tout en garantissant au romanche une certaines survie dans des bribes isolées de son ancien territoire.

La nouvelle loi sur les langues du canton des Grisons est fondamentalement injuste et discriminatoire pour le romanche et pour l'italien. Elle contraste avec les prescriptions légales en vigueur dans les cantons bilingues de Berne, de Fribourg et du Valais, où l'allemand et le français sont strictement égaux malgré le déséquilibre statistique des communautés concernées[7]. Elle est également contraire à l'esprit suisse en ce sens que la discrimination du romanche au niveau fédéral est au moins en partie une conséquence de la négligence du canton des Grisons : en 1848, le canton du Tessin a obtenu à lui seul la reconnaissance de l'italien comme langue nationale, c'est-à-dire, en termes d'aujourd'hui, comme langue officielle de la Confédération.

Même ainsi, et quoiqu'adoptée à l'unanimité par le Grand Conseil grison, la Loi sur les langues a dû faire face à une opposition surprenante par sa force et ses motivations. Suscité à ce que l'on a entendu par un groupe d'avocats monolingues germanophones craignant pour leurs affaires si le romanche améliorait sa position devant les tribunaux, un comité référendaire a réuni le nombre de signatures nécessaire pour que la loi passe en votation populaire.

De manière aberrante, la loi a alors été défendue surtout par ceux, de langue romanche ou italienne, qu'elle discrimine, et attaquée essentiellement par des membres de cette communauté germanophone qui, malgré les concessions faites à l'italien et au romanche, en reste indument la grande bénéficiaire. Les premiers se sont engagés avec une gêne résignée en considérant que

l'égalité est inatteignable dans les Grisons, les seconds ont mené une campagne parfois presque haineuse en recourant à la dissimulation quant à leurs motivations ou sentiments réels et en dénaturant les faits pour prétendre que la loi est antidémocratique et discriminatoire à l'encontre... de l'allemand majoritaire[8]. Ceux, bien peu nombreux, qui eussent voulu une loi scrupuleusement égalitaire dans l'esprit suisse ont dû faire un choix cornélien entrer soutenir une loi discriminatoire ou mettre dans l'urne un non qui, par la force des choses, se confondrait avec le rejet prôné avec une mauvais foi exécrable par le comité référendaire[9].

En fin de compte, la loi a été acceptée à une faible majorité de 54%, mais 61 des 66 communes de l'aire traditionnellement germanophone l'ont rejetée, avec des majorités allant jusqu'à 100%. D'une manière générale, l'opposition a été la plus forte dans trois types de langue romanche ou italienne, des communes voisines des Romanches, et des communes romanches aujourd'hui germanisées ou en voie de germanisation.

Alors que la loi elle-même représente un déni de justice, les résultats de la votation et la campagne qui a précédé la votation ont ainsi mis en pleine lumière les effets pervers de la politique linguistique menée depuis deux siècles dans les Grisons, soit, d'une part, le conditionnement à la résignation et à la soumission aussi bien des Romanches que des italophones du canton, et, d'autre part, une tendance toujours plus forte - la comparaison de divers scrutins qui ont eu lieu depuis 1938 au sujet romanche le montre - au sein de la communauté germanophone devenue majoritaire à considérer le romanche avec un mélange d'arrogance, de mépris et de jalousie (cette dernière pour tous les « cadeaux » faits au romanche à grand renfort de publicité).

En tout état de cause, la situation est maintenant très probablement bloquée pour longtemps, toute velléité de réclamer

une loi juste étant condamnée à se heurter à l'argument-massue du monde politique et des associations de défense du romanche et de l'italien dans les Grisons : la majorité germanophone a montré qu'elle refuserait toute concession supplémentaire aux deux langues paternaliste ou larmoyante aux victimes de la discrimination, qui ne fera qu'enraciner encore plus les complexes respectifs des trois communautés cantonales.

Dans ces conditions, la culture romanche peut bien continuer pour l'instant à présenter un développement surprenant dans diverses disciplines, artistiques et autres, l'enracinement et la diffusion de la langue, et donc son poids relatif en termes sociaux et politiques, sont, eux, condamnés à s'affaiblir toujours plus et il est difficile de voir comment on pourra ne pas arriver un jour à une situation paradoxale où le romanche aura fini de disparaître dans toutes les communes où il n'est pas protégé par la disposition en elle-même mal bâtie des deux seuils de 40% et 20%, et où, en raison de la négligence ou de l'indifférence de fait du canton, de la Confédération et de toute la société suisse, il ne survivra que par hasard et sous perfusion dans les îlots isolés, par la grâce d'une loi désormais dépassée.

Pour conclure en une phase, il ne reste plus qu'à entreprendre, simultanément, une nouvelle campagne pour l'égalité entre les langues et un gigantesque travail de rééducation différenciée pour éradiquer les préjugés et complexes qui se sont installés au sein des trois communautés linguistiques des Grisons, en espérant que les fruits en mûrissent avant que le romanche ne soit plus qu'une langue morte : « point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer... »

NOTES

[1]Art. 70 Cst CH Langues

1. Les langues officielles de la Confédération sont l'allemand, le français et l'italien. Le romanche est aussi langue officielle pour les rapports que la Confédération entretient avec les personnes de langue romanche.
2. Les cantons déterminent leurs langues officielles. Afin de préserver l'harmonie entre les communautés linguistiques, ils veillent à la répartition territoriale traditionnelle des langues et prennent en considération les minorités linguistiques autochtones.
3. La Confédération et les cantons encouragent la compréhension et les échanges entre les communautés linguistiques.
4. La Confédération soutient les cantons plurilingues dans l'exécution de leurs tâches particulières
5. La Confédération soutient les mesures prises par les cantons des Grisons et du Tessin pour sauvegarder et promouvoir le romanche et l'italien.

[2] Art. 3 al. 1 1. a Cst CH [la Confédération] veille à accorder un traitement identique aux quatre langues nationales.

[3] Art. 3 Cst GR Langues

1. L'allemand, le romanche et l'italien sont les langues cantonales et officielles équivalentes des Grisons.
2. Le Canton et les communes soutiennent les langues romanche et italienne et prennent les mesures nécessaires pour leur maintien et leur promotion. Ils encouragent la compréhension et les échanges entre les communautés linguistiques.

3. Les communes et les arrondissements déterminent leurs langues officielles et scolaires dans les limites de leurs compétences et en coopération avec le Canton. Ce faisant, ils prennent en considération la composition linguistique traditionnelle et tiennent compte des minorités linguistiques autochtones.

[4] La mise au concours des postes de l'administration cantonale en est une illustration qui se passe de tout commentaire. Là où la Confédération ou les cantons bilingues de Berne, Fribourg et du Valais nomment toujours expressément la langue ou les langues désirées ou emploient des formules telles que « de langue X avec connaissance de la langue Y / d'une autre langue officielle », les services grisons démontrent systématiquement que, pour eux, la langue fondamentale est l'allemand en écrivant sans nommer de langue « maîtrise de la langue à l'oral et à l'écrit », en ajoutant parfois, par exemple « connaissance du romanche / de l'italien souhaitée » (à diverses reprises, un service s'est "trahi" de manière caractéristique en écrivant « maîtrise de la langue à l'oral et à l'écrit et connaissance d'une langue étrangère, notamment de l'italien » ; la seule amélioration (?) est que, depuis quelques mois, on trouve parfois des mentions telles que « maîtrise de la langue à l'oral et à l'écrit, *connaissance d'une autre langue cantonale souhaitée* »).

[5] L'article 5 du décret d'application donne la liste des documents officiels qui doivent être publiés dans les trois langues ; l'article 6 précise que tels et tels documents qui s'adressent spécialement à la population de langue respectivement romanche ou italienne doivent en règle générale être traduits dans la langue correspondante ; il n'y a pas d'article correspondant pour l'allemand et la population de langue allemande.

[6] La commune de Beiva/Bivio est une commune originellement romanche qui avait adopté l'italien comme langue officielle et scolaire, était jusqu'il y a peu en voie d'italianisation et est maintenant en train de passer à l'allemand.
[7] Dans le canton de Berne, en 2000, 84% de la population ont indiqué l'allemand comme meilleure langue, et 8% le français.
[8] Pour résumer à l'extrême :
Les deux derniers recensements fédéraux (1990 et 2000) ont posé deux questions en matière de langue : quant à la meilleure langue et quant à l'usage linguistique pour la communication en famille et au travail ou à l'école. Le bilinguisme ou multilinguisme est nié pour la première question et, dans la situation dans laquelle ils se trouvent, de nombreux Romanches sont objectivement contraints d'indiquer l'allemand comme langue la mieux maîtrisée. Pour les langues utilisées, par contre, on pouvait, et devait le cas échéant, en indiquer jusqu'à 6 : les quatre langues nationales plus l'anglais, avec une sixième cas pour « autre(s) langue(s) ». Même en combinant les différentes réponses, on n'obtient évidemment pas la diffusion totale réelle d'une langue. Dans le cas du romanche, on a un nombre particulièrement élevé de personnes qui le parlent quotidiennement, mais pas en famille parce que leur conjoint est d'une autre langue, ni au travail, parce qu'elles vivent du tourisme, ou à l'école, parce que l'école enseigne en allemand. De fait, la comparaison entre les résultats du recensement de 2000 et un sondage de la Radio et télévision effectué en 2003 dans les régions de langue romanche ou allemande des Grisons permet de conclure que, en moyenne, si 40% des habitants d'une commune (originellement) romanche ont indiqué le romanche en réponse à l'une des questions du recensement de 2000, au moins 60% parlent romanche (indépendamment de la diffusion d'autres langues) et au moins 70% comprennent le romanche, [pour de

plus amples détails, voir J.-J. Furer : *Die aktuelle Lage des Romanischen*, Office fédéral de statistique, Neuchâtel, 2005].
Certes, c'est l'allemand qui menace d'éliminer le romanche. Mais il n'y a pas que l'allemand et le romanche en territoire romanche. Au contraire, nombre des communes (originellement) romanches sont aujourd'hui parmi les plus composites de Suisse du point de vue de l'origine et des langues. Ainsi, à Saint-Moritz, ancien village romanche, 59% de la population indiquent certes l'allemand comme meilleure langue et seulement 5% le romanche, mais on a aussi 22% indiquant l'italien, 7% le portugais, et 7% une quelconque autre langue. Ceci alors que le sondage indique que la moitié tout juste de la population comprend malgré tout le romanche.
Les opposants à la loi, eux, ont martelé que, si 40% de la population d'une commune indique le romanche, on y a une majorité de langue allemande empêchée de se servir de sa langue et donc une discrimination de la majorité par une minorité. On a même entendu dénier le droit de parler au nom du romanche à toute personne de langue romanche qui s'est sentie contrainte de déclarer une autre langue comme langue la mieux maîtrisée.
[9] L'auteur de la présente communication a fait ce qu'il avait déclaré préparer lors d'un débat télévisé : il a inscrit sciemment sur son bulletin la mention invalidante « je veux l'égalité absolue entre les langues du canton ».

Jean-Jacques Furer

LA SITUATION DANS LES COMMUNAUTES WALSER DE LA HAUTE VALLEE DU LYS, VALLEE D'AOSTE.

Selon certains linguistes et sociolinguistes, dans les prochaines décennies, presque la moitié des 6-7000 langues parlées dans le monde, disparaîtront.

Cela signifie que, sans aucun doute, la plus grande partie des langues régionales ou minoritaires, n'étant plus pratiquées même pas à l'oral, devront être considérées mortes. Elles seront l'objet d'études savantes, de recherches du ressort de spécialiste, d'observations subtiles et profondes, de découvertes curieuses, mais elles auront perdu leur âme, c'est-à-dire, l'harmonie, le rythme, la sonorité, d'un côté, et la fantaisie, l'imagination, le pouvoir créatif, de l'autre. Les mots et les phrases n'auront ni couleurs, ni parfums, ni sentiments. Ils ne seront que des signes juxtaposés l'un à l'autre, auxquels on s'efforcera de donner une identité à travers l'intuition de leur essence.

Ce sera l'articulation vocale, l'inflexion produite par l'événement circonstanciel, la culture et le niveau social du sujet parlant, la vitalité du groupe, qui feront inexorablement défaut.

Dans nos communautés walser d'Issime et de Gressoney, à l'heure actuelle, nous pouvons jouir encore du doux son de nos anciens langages, bien que la situation présente des mouvements assez perceptibles de dérapage lent mais progressif vers l'abandon du *töitschu* et du *titsch.*

Les personnes qui utilisent couramment le dialecte alémanique dans les rapports interpersonnels à l'intérieur du village sont de plus en plus âgées et, en outre, doivent souvent s'adresser aux plus jeunes en italien puisque c'est, pour la plupart d'entre eux, la langue de communication courante. Quelques-uns

ont une compétence passive du dialecte, d'autres peuvent formuler quelques courtes phrases en walser, tandis qu'un nombre très réduit emploie la langue minoritaire pour des conversations plus complexes et cela se vérifie à l'intérieur du milieu familial ou du voisinage.

C'est, en effet, en famille que commence l'apprentissage du dialecte et c'est là le lieu où il faut développer et renforcer la conscience de la diversité enrichissante et gratifiante, où il faut cultiver la dignité d'une culture dans tous ses aspects et, en particulier, dans l'expression verbale de sa propre vie extérieure et intime.

Les liens familiaux suscitent et supportent la légitimité des convictions, la solidarité réciproque, la force pour combattre avec rigueur les attaques provenant du monde environnant et extérieur à la communauté.

L'école fait, en quelque sorte, partie du monde extérieur puisque elle est organisée, dirigée et gérée par des opérateurs qui, n'ayant pas, souvent, d'affinités culturelles avec la communauté où ils doivent agir, sont peu sensibles aux problèmes liés à la conversation et à la revitalisation d'une culture et ne répondent qu'en partie aux nécessités d'une minorité qui va être engloutie par la majorité triomphante et, à l'occasion, orgueilleuse et méprisante.

Pourtant, c'est aussi et, surtout, à un certain moment de la vie de nos enfants, sur l'école qu'il faut appuyer pour obtenir des résultats positifs dans le travail de sauvegarde de notre langue. Cela se réalise grâce à l'intervention des institutions régionales par des lois spécifiques, dont on a déjà parlé, par des adaptations des programmes et des horaires scolaires, par des subventions pour le recrutement de personnel qualifié qui puisse apprendre aux enfants la culture, la langue, les traditions de notre minorité.

L'école primaire terminée, nos garçons et fillettes doivent aller ailleurs pour continuer leur formation culturelle et professionnelle. C'est à ce point que, si quelque chose avait été sauvé, ce petit patrimoine court les risques et les attaques les plus graves et décisifs. En effet, c'est l'âge où les jeunes sont à la recherche de certitude, de vérité, d'une place dans la société ; ils se créent des convictions, des idées et des idéaux qui les accompagneront dans leur vie future. Mais ils n'acceptent pas facilement l'intervention des adultes qui doivent donc choisir des stratégies captivantes et gagnantes qui les touchent de près.

Nous sommes, en conclusion, sur une voie en forte pente et très glissante mais la volonté de ne pas succomber à la platitude de la normalisation nous incite à continuer dans nos efforts pour maintenir et encourager de plus en plus la connaissance et l'usage de nos langues maternelle.

Irène Alby Tregsch
Secrétaire du Centre Culturel

2008 : DÉCLIN OU RENAISSANCE DE LA LANGUE FRIOULANE ?

Le Frioul est la région le plus orientale des Alpes italiennes et est en même temps une région de rencontres, un carrefour, comme cela a été défini par une géographe française, Brigitte Prost, dans le livre *Le frioul région d'affrontements* (un livre paru exactement à Gap en mil neuf cent soixante-treize). Ici, en fait, se rencontrent et vivent ensemble les trois principales familles linguistiques de l'Europe : la latine, la slave, la germanique ; souvent ces mondes bien distincts se trouvent dans la même vallée ou dans la même ville et de nombreuses personnes sont bilingues, trilingues, quadrilingues.

Presque tout le Frioul est administré par la Région Autonome Friuli Venezia Giulia/Friûl Vignesie Julie, mais une partie est à l'intérieur de la Région Vénétie. Les lois de l'État et les deux Régions interviennent en faveur des langues régionales et minoritaires et il y a des associations culturelles, des journaux, des radios, des télévisions, des clubs, des groupes, des écoles, des municipalités et des provinces qui utilisent toute la journée ces langues et qui travaillent pour leur développement.

Une étude récente, publiée dans la presse quotidienne, a montré que, dans le Frioul et dans les régions voisines, les patois sont encore vivants et vitaux et sont parlés ou compris par plus de soixante-dix pour cent de la population. Lorsque ces enquêtes parlent de « dialecte/patois », aucune distinction n'est faite à la langue de référence, mais à la manière de parler différente de la langue officielle de l'Etat : le frioulan et l'allemand, le ladin et le slovène ou le vénitien.

Pour la région Frioul, nous pouvons regrouper l'ensemble de ces dialectes en quatre zones linguistiques : la frioulane, la slovène, l'allemande, l'italienne. Ensuite, dans chaque domaine, il peut y avoir des considérables différences : pour le slovène, par exemple, nous avons des caractéristiques particulières pour les dialectes de la Vallée de Resia ou les dialectes de la Vallée du Natisone ; pour l'allemand,

nous avons des caractéristiques archaïques à Sauris, Sappada et Timau, alors que pour Tarvisio et la Vallée Canale les dialectes sont plus proches de l'allemand littéraire.

Lorsque nous parlons de « italien », nous devons faire la distinction entre la langue littéraire, qui est la langue maternelle pour une partie substantielle de la population de la région frioulane, et les dialectes locaux, de genre vénitien. Parmi eux, méritent une attention particulière les petites langues de Marano, Grado et du Territoire de Monfalcone, le *bisiac*, qui sont parlées dans les provinces d'Udine et de Gorizia et qui connaissent une véritable renaissance. En *gravisan* (le dialecte de Grado) a écrit un grand poète du vingtième siècle, Biagio Marin, tandis que dans le bisiac écrivent beaucoup de jeunes : le plus réputé est Ivan Crico, poète et peintre. Il existe des associations culturelles *bisiache*, qui ont demandé aux autorités l'aide pour le développement de leur culture.

Au Frioul, le plus constant groupe est celui qui utilise la langue frioulane ou qui ne la connaissent que passivement. Le frioulan est la langue parlée, dans la pratique quotidienne et populaire, dans les divers dialectes qui sont les propres des différentes zones. Il y a une expression littéraire unitaire, appelée *koinè*, qui est utilisée dans la presse, les publications scientifiques, les occasions publiques et qui est codifié par les initiatives de l'ingénierie linguistique.

Pendant des siècles, le frioulan a vécu principalement en forme orale et l'utilisation écrite a été propre de un peu d'élites d'intellectuels, mais au cours du dernier demi-siècle - notamment grâce aux cours pratiques de la Société Philologique Frioulane/ Societât Filologjiche Furlane et d'autres entités et la scolarisation de masse - l'écriture en frioulan s'est répandue, même parmi la population.

Il y a des lois de l'État et des Régions qui protègent la langue frioulane et qui stimulent son utilisation dans les écoles publiques, dans les bureaux, dans la toponymie, les conseils municipaux, provinciaux et régionaux. Ces actions se produisent dans une situation de grand mouvement et de grande animation, mais aussi de grandes

contradictions. Grâce à des associations culturelles, des partis politiques et l'Église, la société frioulane a demandé la reconnaissance de sa propre langue : le frioulan est maintenant officiellement reconnu comme une langue minoritaire et les institutions publiques interviennent pour son développement.

Dans le même temps, dans la société frioulane se réduit le nombre de ceux qui parlent frioulan. Il est un processus de longue durée, pas sur les dernières années, mais le dernier demi-siècle. L'école, la télévision, la bureaucratie, le cinéma et la radio ont imposé l'italien comme langue doué de plus grand prestige social. Le frioulan a continué à vivre comme langue orale et langue privée de la famille et des relations personnelles, personne n'a enseigné aux Frioulans à lire et à écrire dans leur propre langue.

Après la deuxième guerre mondiale, la Société Philologique Frioulane, des autres associations culturelles et une partie de l'Eglise ont mis en place des cours de frioulan pour les citoyens et les enseignants ; la Société Philologique Frioulane continue de le faire et parvient à atteindre trente à quarante zones de la région. On apprend à lire et à écrire en frioulan, les participants aux cours sont encouragés à écrire eux-mêmes de courtes histoires ou des poèmes.

Il est important qui les stagiaires comprennent d'une manière pratique que le frioulan est une langue vivante et égale aux autres, même si elle n'est pas la langue officielle de l'État.

Souvent, dans les familles, les parents ont été attirés par l'italien : ne savaient pas bien cette langue mais également voulaient parler seulement en italien avec leurs enfants. Ainsi, les enfants sont allés à l'école sans connaître le frioulan et avec la seule connaissance d'un italien pauvre et élémentaire. En fait, les enfants avaient appris passivement le frioulan, car leurs parents le parlaient entre eux et tout le milieu était frioulanophone.

Ainsi les enfants allaient-t-ils à l'école avec peu de disposition à l'apprentissage d'autres langues. De nombreuses études de linguistique et de pédagogie ont montré que les enfants bilingues et multilingues

ont une plus grande capacité à apprendre d'autres langues. Dans cette perspective, dans certaines écoles du Frioul a été expérimenté un enseignement plurilingue dans les écoles maternelles et élémentaires : l'italien et le frioulan ou le frioulan, l'italien et l'anglais. En la situation particulière de Tarvisio, où nous avons la rencontre entre frioulan, italien, slovène et allemand, sont enseignées toutes ces langues en même temps, avec d'excellents résultats.

Il est intéressant de noter que Tarvisio est une ville de montagne frioulane qui confine avec l'Autriche et la Slovénie. Son école a travaillé de concert avec les écoles autrichiennes et slovènes, et pour le frioulan langue, avec des écoles d'autres zones du Frioul.

Les expériences sont également des signes d'espérance, qui sont joints à d'autres. Il est vrai que la recherche sociolinguistique indique que la présence et la vitalité de frioulan est plus forte chez les générations adultes et moins forte chez les jeunes générations. Mais il est également vrai que la société frioulane est encore très liée à sa langue. Dans certains milieux, est un fait normal de trouver la présence de frioulan par écrit : dans les panneaux indicateurs, la toponymie, les livres, les journaux, les radios et les télévisions privées et dans des petits espaces de la radio et la télévision publiques.

À l'école, jusqu'à quatorze ans, les filles et les garçons peuvent choisir l'enseignement de frioulan ; dans de nombreux bureaux existent des guichets de la langue, où le citoyen peut utiliser la langue frioulane et peut également demander un document dans sa langue.

Aujourd'hui, il est une grande renaissance de festivals, fêtes et évènements auxquels le frioulan est la langue naturelle. Il y a aussi des chanteurs et groupes qui utilisent le frioulan, mais ont de la peine à émerger, dans un marché qui est dominé pour la production italienne et internationale. Il en va de même pour le cinéma : chaque année, a lieu un festival de cinéma frioulan, avec un concours pour des textes et des scénarios dans la langue régionale. Mais il y a encore peu de salles de projection de films frioulans.

Pour le théâtre, nous avons à faire un discours différent. La tradition théâtrale dans le Frioul est ancienne, il y a des exemples du seizième siècle. Il y a beaucoup d'auteurs qui écrivent des œuvres théâtrales et il y a de nombreuses compagnies théâtrales qui récitent en frioulan. Souvent, cependant, ces comédies et ces œuvres sont d'un bas niveau culturel, mises en scène par des amateurs. Ils ont beaucoup de mérite, mais le risque est que le public considère ces spectacles seulement comme un loisir léger, un divertissement, une petite évasion villageoise. Même la langue est alors perçue comme un dialecte utile seulement pour le plaisir, alors que pour les choses sérieuses il y a l'italien.

Il y a des exceptions, avec des auteurs de grand talent et de grande valeur et même les acteurs des compagnies qui savent comment faire leur travail et donner la dignité à la langue. Ce qui manque, c'est un théâtre stable, fait par des acteurs professionnels, qu'il devienne une référence pour la langue et la culture du Frioul.

Aujourd'hui, de nombreux écrivent en frioulan : poèmes, nouvelles, romans, articles de journaux, essais et livres scientifiques. Voici, elle est une véritable renaissance. Comme dans le théâtre, nous avons beaucoup de production mineure, qui ne sera pas toujours dans les histoires de la littérature, mais qui est un très important réseau de la culture et la transmission de la langue.

La propagation de l'écriture est très importante. En premier lieu, pour les Frioulans et pour les non-Frioulans qui vivent ici et fréquentent des cours de frioulan, c'est de comprendre et d'utiliser l'écriture, comme les Frioulans ont été habitués à approcher à l'écriture en italien. Mais l'écriture et la lecture, pour la plupart de ces personnes, cela signifie l'écriture et la lecture pratique, avec une utilisation passive (par exemple le journal, le manifeste, un livre) et une utilisation active très limitée (devoirs de l'école, lettres, cartes et pratiques de la bureaucratie).

Dans les cours de frioulan, cependant, la femme au foyer, le travailleur, le pensionné, l'universitaire, la secrétaire, le comptable ou

la serveuse apprennent à lire et à écrire en frioulan et sont encouragés par les enseignants à écrire quelque chose : le nom, le nom de famille ou le nom du pays, mais quelques souvenirs, une petite histoire, un poème, une réflexion, un petit essai. Qui participe aux cours de frioulan peut s'exprimer, manifester sentiments et impressions, communiquer des émotions, des joies, des opinions et des croyances.

J'ai personnellement entendu des gens qui n'ont jamais écrit une ligne, en aucune langue, mais qui ont composé des feuilles et des feuilles de prose et de poésie en frioulan, avec une créativité vive et ardente. Et après, sans crainte, lisaient tout en public. Seulement une petite partie de l'ensemble de cette production vient d'être connue hors de ces cours : quelque chose est publié dans les livres ou dans l'almanach « Strolic » de la Société Philologique Frioulane, mais certainement cette nouvelle littérature populaire a une diffusion très limitée hors de ces cercles.

Il existe également de grands Auteurs : la saison de Pier Paolo Pasolini, qui a donné la dignité au frioulan et a fait connaître dans le monde cette langue, n'est jamais morte. Le poème devient très élevé avec Novella Cantarutti, qui écrit en prose aussi admirable. La poésie est jeune, avec de nombreux nouveaux auteurs, qui n'écrivent pas en Koinè littéraire, mais dans le dialecte de leur pays (comme Pasolini et comme Novella Cantarutti). En effet, aujourd'hui est le plus souvent des périphéries du Frioul et les dialectes locaux qui vient la meilleure primeur de la littérature frioulane : Antonio De Biaso, Pierluigi Cappello, Giacomo Vit, Ida Vallerugo, Federico Tavan, Leonello Fioretti, Silvio Ornella...

Ils sont presque toujours des auteurs qui ont une bonne préparation humaniste et qui enseignent. Leurs textes sont aussi étudiés à l'Université où il y a des cours de langue, de culture, de littérature du Frioul. L'Université d'Udine agit de différentes manières pour le développement de la langue frioulane, avec des leçons, des thèses, des recueils de matériels, enquêtes, publications.

Ils ont toutes les prémisses pour la renaissance de la langue frioulane.

Pier Carlo Begotti
Vice-président de la Société Philologique Frioulane
/*Vicepresident de Societât Filologjiche Furlane*

Références essentielles

[Collectif] Centri Interdipartimentâl pe Ricercje su la Lenghe e la Culture dal Friûl (par cure di), *Contribuzion par une bibliografie (1945-1997),* Udine, Forum, 1998.

[Collectif] Osservatori Regjonâl de Lenghe e Culture Furlanis, *La grafie uficiâl de lenghe furlane cun La lenghe comune e lis variantis. I criteris gjenerâi di normalizazion dal lessic. La toponomastiche dai paîs furlans,* s. l., Regjon Autonome Friûl-Vignesie Julie, 2002.

[Collectif] Scuelute Furlane di Palme (par cure di), *Incontri/Incuintris*, Palmanova, Comune di Palmanova, 2002.

[Collectif] *Soreli / Soleil. Poètes frioulans d'aujourd'hui traduits en neuf langues néolatines,* coordenament de Clape Culturâl Acuilee, jentrade / présentation di / de Sergio Salvi, Codroip, Istitût Ladin Furlan Pre Checo Placerean, 1994.

ANZILUTTI Luca, Anna Bogaro, Federica Cuberli, *Il furlan e i 'zovins : une lenghe par comunicâ ;* Claudio Pappini, *Fabio Quintilian Ermacore. Storic tumiecin dal '500,* Udin, Societât Filologjiche Furlane, 1996.

ASCOLI Graziadio Isaia, *Scritti* scelti *di linguistica italiana e friulana,* a cura di Carla Marcato, Federico Vicario, Udine, Società Filologica friulana, 2007.

BOIGARO Anna, Marketing furlan. *La lenghe furlane tes denominazions des impresis / La lingu friulana nelle denominazioni delle imprese,* Udin / Udine, Cjamare di Cumierç Industrie Artesanât Agricolture di Udin / Camera di commercio Industria Artigianato Agricoltura di Udine, 2005.

CHIURLO Bindo, *Antologia della letteratura friulana,* Udine, Libreria Editrice Udinese, 1927 (= con Andreina Ciceri, *I contemporanei,* Tolmezzo, Edizioni Aquileia, 1975.

CISILINO William (a cura di) *Friulano lingua viva. La communità linguistica friulana*, Udine/Udin, Provincia di Udine/Provincie di Udin, 2006.

FRANCESCATO Giuseppe, *Nuovi studi linguistici sul friulano,* Udine, Società Filologica friulana, 1991.

FRANCESCATO Giuseppe, *Studi linguistici sul friulano,* Firenze, Olschki, 1970.

FRAU Giovanni, *I dialetti del Friuli,* Udine, Società Filologica friulana, 1984.

HEINEMANN Sabine, *Studien zur Stellung des Friaulanischen in der Nördlichen Italoromania,* presentazione di Paola Benincà, Bonn, Romanistischer Verlag, 2003 (=*Studi di linguistica friulana,* Udine, Società Filologica friulana, 2007).

KERSEVAN Alessandra (par cure di), *Amalârs, Antologjie de leterature furlane,* prefazion di Silvana Schiavi Fachin, Udin, Edizions Kappa Vu, 2001.

MADRIZ Anna, ROSEANO Paolo, *Scrive"re in friulano,* preentazion di Federico Vicario, Udine, Società Filologica friulana/ Societât Filologjiche Furlane, 2003.

PICCO Linda, *Ricercje su la condizion sociolenghistiche dal fulan / Ricerca sulla condizione sociolinguistica del friulano,* jentrade di Raimont di Strassolt / Introcuzione di Raimondo Strassoldo, Udin, Forum, 2001.

PILLININI Giovanni, *Storie de leterature furlane,* Udine, Ribis, 1982.

SOBRERO Alberto A. (a cura di), *Profili linguistici delle regioni :* Carla Marcato, *Friuli-Venzia Giulia,* Bari-Roma, Laterza, 2001.

VERONE Luzian, *Rassegne di Leterature Furlane,* presentazion di Gianfranco D'Aronco, Udin, Societât Filologjiche Furlane, 1999 (= 2000).

VICARIO Federico (a cura di), *Lezioni di lingua e cultura friulana,* Udine, Società Filologica friulana/ Societât Filologjiche Furlane, 2005.

VICARIO Federico (a cura di), *Nuove lezioni di lingua e cultura friulana,* Udine, Società Filologica friulana/ Societât Filologjiche Furlane, 2006.

VICARIO Federico, *Lezioni di linguistica friulana,* Udine, Provincio di Udine/Provincie di Udin, Forum, 2005 (= *Introduction to Friulian Linguistics,* Preface by Furio Honsell, Udine, Forum, 2007).

VIT Giacomo, ZOPPELLI Giuseppe (a cura di), *Fiorita periferia. Itinerari della nuova poesia in friulano,* Udine, Campanotto, 2002.

UN MANUEL POUR L'ÉCOLE POPULAIRE DE « PATOIS » AU VAL D'AOSTE

Le projet de l'école populaire de patois a été lancé en 1995 pour répondre aux nombreuses requêtes parvenues à l'administration régionale de la part de locuteurs italophones désireux d'apprendre de franco-provençal. Le BREL (Bureau régional pour l'ethnologie et la linguistique) s'est chargé de la réalisation de ce projet et s'est soucié d'abord de préparer des enseignants en instituant un cours de formation axé sur l'histoire linguistique du Val d'Aoste, sur les spécificités du franco-provençal, sur le système de graphie adopté par le BREL. Les participants au cours, dans l'ensemble, étant de bons « patoisants » on les invitait à réfléchir sur leur variété de langue et à en analyser les particularités lexicales, grammaticales et syntaxiques. On les invitait ainsi à voir dans leur compétence linguistique personnelle le modèle à enseigner. Ainsi, chaque enseignant enseignait sa variété de franco-provençal et son enseignement n'aurait pu se faire que dans la zone où sa variété était pratiquée. Ce premier stage de formation a eu un succès inespéré si bien qu'on a dû limiter le nombre des inscrits mais la plupart des admis ont fréquenté régulièrement les leçons et passé l'examen final avec des résultats honorables.

Les enseignants formés, il a donc été possible de passer à la deuxième phase du projet. Au mois d'octobre1995, profitant d'un financement au 50% du Bureau Européen des Langues moins répandues, six cours pilotes pour l'enseignement du patois à des adultes ont été institués dans six communes de la Vallée. À chacun de ces cours ont été affectés un ou deux enseignants originaires de l'endroit et parlant la variété locale.

Leur tâche n'était pas facile, il fallait tout inventer : le programme, la démarche pédagogique, les contenus, le matériel qui devait être repéré d'abord puis élaboré individuellement pour l'adapter à la situation de chaque classe. Celles-ci se sont avérées être très hétérogènes, par rapport à la provenance des participants, à leur niveau de scolarité, à leur intérêt.

Il s'agissait cependant d'adultes bien motivés et ceux qui ne l'étaient pas ont assez vite abandonné. Les motivations et les attentes aussi étaient différentes. Pour certains, qui n'étaient pas de souche valdôtaine c'était le désir de mieux s'intégrer dans un contexte valdôtain, pour d'autres, artisans ou commerçants c'était l'envie de créer une sorte de complicité avec les clients patoisants, pour d'autres encore il s'agissait simplement d'une curiosité intellectuelle souhaitant approfondir, par le biais du patois, la connaissance d'une culture paysanne et montagnarde en train de se perdre. Il y avait également des inscrits d'origine valdôtaine qui tout en ayant une certaine compétence passive n'osaient pas parler patois de peur de n'être pas capables de s'exprimer correctement. Cette attitude de réticence est assez fréquente et s'explique par le fait qu'il n'est pas forcément nécessaire de parler patois pour se faire comprendre, tout le monde désormais comprend l'italien ou à la rigueur le français. Utiliser le patois c'est vouloir marquer en quelque manière une appartenance, une identité et, à ce propos, souvent les réactions des patoisants authentiques ne sont pas encourageantes vis à vis de ceux qui hasardent. ***Te vous prèdzé patoué é t'é*** **gneunca** bon... Tu veux parler patois et tu n'es pas capable.

Un comité d'appui assuré par le BREL suivait le travail des enseignants : deux heures par semaine étaient dédiées à la confrontation, à la discussion, à la mise en commun du travail accompli. Ensemble, les enseignants et les experts du BREL

abordaient des problèmes de graphie, faisaient des réflexions sur la langue, discutaient. Chaque enseignant relatait sur son travail et laissait en dépôt une copie du matériel élaboré individuellement (schémas de la leçon, dialogues, exploitation de textes, liste de mots et d'expressions etc.) qui était recueilli en dossiers. A la fin du cours on disposait donc d'une quantité de matériel qui différait cependant par la variété du patois employée, par les thèmes abordés, par les stratégies suivies. Il faut dire que la plupart des enseignants étaient de véritables enseignants, instituteurs ou professeurs chevronnés qui avaient de l'expérience dans l'enseignement des langues et chacun avait donné une empreinte personnelle à son travail. Que faire alors de toute ce matériel élaboré, si précieux, si unique ?

Entre-temps, au mois d'avril et mai 1996 le BREL organisait de nouveaux stages de formation pour enseignants, articulés cette fois-ci sur deux niveaux : débutants pour ceux qui n'avaient pas pu être admis l'année d'avant et perfectionnement pour ceux qui avaient passé l'examen. Au mois de novembre de nouveaux cours d'enseignement du patois parmi lesquels il y avait aussi des cours de graphie pour adultes patoisants, démarraient dans d'autres localités tandis que les cours pilotes continuaient en deuxième année.

C'est à ce moment que le BREL a proposé d'utiliser le matériel produit par les cours pilotes pour préparer un support didactique servant de modèle et de référence pour l'enseignement du patois, une sorte de guide destiné aux enseignants.

La tâche était plus compliquée qu'on ne le croyait. Il s'agissait de rédiger un manuel pour enseigner une langue n'existant que dans ses multiples variétés parlées, qui n'a pas de règles codifiées, qui dispose d'une production littéraire somme toute récente avec des graphies les plus disparates. En premier

lieu quelle variété de patois choisir étant donné qu'en Vallée d'Aoste il y en a une pour chaque commune ? (Rien que pour le mot *oui* on utilise quatre monosyllabes différentes : *ouè, oi, oèi, ai*). Ce n'était pas une petite affaire pour le groupe de travail auquel la tâche a été confiée et qui était constitué par trois enseignants des cours pilotes plus deux membres du comité d'appui, ayant chacun un patois différent. On s'est rendu compte alors que ce handicap pouvait être au fond une richesse, cela aurait permis de faire des comparaisons, des rapprochements et de permettre ainsi de mieux comprendre le fonctionnement de la langue.

En fait, ce manuel ne veut être qu'un exemple démontrant comment on peut procéder pour enseigner le patois. Il suggère une approche méthodologique et la soutient par des exemples d'activités à réaliser en classe.

Il est constitué d'abord d'une série de fiches proposant une progression lexicale et grammaticale appliquée à une variété de patois, avec des exercices pratiques pour la mémorisation et le réemploi ainsi que les éléments lexicaux et grammaticaux nécessaires au développement de la leçon. Ces fiches ont été testées dans les cours des patois des années 1997/98. Naturellement l'enseignant qui les utilise doit les adapter à sa propre variété de patois.

Le fichier a constitué le gros du travail mais il a été la partie la plus aisée ; le matériel des cours étant déjà bien structuré, il a suffi de le compléter, de l'intégrer, de les nantir d'un inventaire lexical issu d'une recherche systématique sur le vocabulaire, sur les expressions idiomatiques, sur les synonymes et les contraires. Loin d'être exhaustif, ce matériel peut être utile à l'enseignant pour le développement des thèmes proposés dans les fiches.

Par contre, ce qui a donné du fil à retordre ce sont justement les observations sur le fonctionnement de la langue. On s'est vite aperçu que les différences entre les variétés ne se bornaient pas à la prononciation et au lexique, mais elles portaient aussi sur les structures grammaticales, sur la conjugaison des verbes, sur la construction des phrases. Souvent il était très difficile de comprendre et de cerner certains phénomènes linguistiques variant d'un patois à l'autre comme, par exemple la phrase interrogative, l'usage et la place des pronoms personnels sujet et complément, la forme passive, l'utilisation des auxiliaires et j'en passe.

Il y a bien quelques études faites par des linguistes mais dans la plupart des cas elles touchent à des phénomènes spécifiques relatifs à une variété et rarement offrent une vision d'ensemble.

Ainsi le groupe de rédaction, dont je faisais partie, a passé des heures, coude à coude avec humilité à réfléchir, à consulter les quelques ouvrages disponibles, à se confronter, à chercher des énoncés pour essayer d'exemplifier le fonctionnement de notre propre langue, celle que nous parlions depuis toujours, sans avoir pour autant conscience de ses particularités. Parfois on se disait : je ne sais plus comment on dit chez nous, on était confus. Pas de *Bon Usage* à consulter. Alors on s'attelait humblement à écouter des témoignages oraux s'il y en avait d'enregistrés ou bien on partait dans le village natal questionner les anciens, les interroger sans trop en avoir l'air, pour ne pas les dérouter et avoir des modèles les plus fiables possibles.

En fait les annexes grammaticales sont des réflexions sur la langue qui n'ont pas la prétention de donner des règles, elles ont pour but de signaler à l'enseignant certaines difficultés pour qu'il

s'avise d'y réfléchir et d'en vérifier le fonctionnement dans sa propre variété.

La conjugaison des verbes aussi a posé pas mal de problèmes. Certains temps comme l'imparfait de l'indicatif sont extrêmement flous, dans une même localité il est possible d'en repérer deux ou trois variantes, d'autres temps comme le présent du subjonctif ont quasiment disparu, remplacés par l'imparfait.

Heureusement que l'abbé Jean-Baptiste Cerlogne, dans son Dictionnaire du patois valdôtain, édité en 1895, avait recueilli les formes en usage à l'époque dans les alentours de la ville. Elles ont servi de modèle pour la conjugaison d'un certain nombre de verbes à haute fréquence qui ont été proposés dans quatre variétés de patois. On a pu constater que le phénomène linguistique déjà signalé par l'abbé Cerlogne, la tendance à conjuguer les verbes irréguliers sur le modèle des verbes du premier groupe est en pleine évolution avec des résultats parfois aberrants surtout par rapport à l'imparfait de l'indicatif.

Le travail d'organisation, d'élaboration et de mise au point du matériel a été long et laborieux, avec des interruptions et des changements en cours d'œuvre. Le manuel dont le titre est *Patois à Petits Pas* a été publié en 1999 et distribué à tous les enseignants de l'école populaire de patois. Il est assorti d'une petite anthologie des textes valdôtains en franco-provençal. Tous les genres littéraires y sont représentés (poésie, prose, théâtre) et les morceaux choisis se rapportent aux sujets proposés dans la méthode.

Lydia Phillipot

VARIA

RHÉTORIQUE ARLÉSIENNE

« Je vais visiter, en ce charmant voyage,
la Provence que j'aime tant.
Et puis nous nous mettrons à l'œuvre,
qui grâce à vous sera ».
Léo Lelée

Introduction

Mythe d'artiste, l'Arlésienne a toujours incarné l'évolution d'un concept typiquement provençal largement utilisé par les peintres et les poètes. Symbole de la Provence mistralienne, la femme originaire de la ville d'Arles était à l'origine d'une idéologie bien définie comme il apparaît des vers de la *Coumtesso* :

Moi, je sais une Comtesse - qui est du sang impérial :
- en beauté comme en noblesse (…)
Elle avait pour sa couronne – blé, olives et raisins ; (…)
Tout le jour elle chantait, - au balcon sa belle humeur ; (…)
Les poètes on le devine, - lui faisaient grande compagnie ; (…)
Toujours elle portait une robe - faite de rayons de soleil ; (…)[1].

Le costume d'Arles devient un élément essentiel de cette renaissance qui voit dans la recherche d'une rhétorique l'expression de l'identité de tout un peuple à la fois antique et moderne riche d'exemples depuis la Vénus d'Arles et les beautés classiques jusqu'à la femme moderne et contemporaine. L'objet de cet article est ainsi celui de donner un aperçu de cette évolution à travers les différentes interprétations que chaque auteur a voulu donner du même modèle.

[1] Frédéric Mistral, « La Coumtesso », *Les îles d'or*, Lemerre, 1943, p. 179-183.

1. Passé glorieux

1.1. La Vénus d'Arles

Elle est l'aïeule. Belle comme l'antique, elle a été longuement chantée par les poètes dont Théodore Aubanel qui dédie à la Vénus d'Arles ces vers inoubliables appartenant à son recueil de poèmes intitulé *Les filles d'Avignon* :

> « Tu es belle, ô Vénus d'Arles, à rendre fou ! Ta tête est fière et douce, et tendrement ton cou s'incline. Respirant les baisers et le rire, ta fraîche bouche en fleur que va-t-elle nous dire ! Les Amours, d'un ruban, avec grâce ont noué tes longs cheveux sur ton front, frisés par petites ondes. Ô blanche Vénus d'Arles ! Ô reine provençale ! Aucun manteau ne cache tes épaules superbes ; on voit que tu es déesse et fille du ciel bleu ; ta belle poitrine nous fascine, et l'œil, plein de rayonnements, se pâme de plaisir devant les jeunes éminences des pommes de ton sein, si rondes et si pures. Que tu es belle ! – Venez ! Peuples, venez téter à ces beaux seins jumeaux l'amour et la beauté ! Oh ! Sans la beauté, que deviendrait le monde ? Louise ce qui est beau, que tout ce qui est laid se cache ! Montre-nous tes bras nus, ô divine Vénus ! La beauté te revêt mieux que ta robe blanche ; laisse à tes pieds tomber la robe qui à tes hanches s'enroule, voilant tout ce que tu as de plus beau : abandonne ton ventre aux baisers du soleil !
>
> Comme le lierre s'enlace à l'écorce d'un arbre, laisse-moi dans mes embrassements étreindre en plein ton marbre ; laisse ma bouche ardente et mes doigts frémissants courir amoureux partout sur la blancheur de ton corps. Ô douce Vénus d'Arles ! Ô fée de jeunesse ! Ta beauté qui rayonne sur toute la Provence fait belles nos filles et sains nos garçons ; sous cette chair brune, ô Vénus ! Il y a ton sang, toujours vif, toujours chaud. Et nos jeunes filles alertes, voilà pourquoi elles s'en vont la poitrine découverte ; et nos gais jeunes hommes, voilà pourquoi ils sont forts aux luttes de taureaux, de l'amour, de la mort. Et voilà

> pourquoi je t'aime, - et ta beauté m'ensorcelle, - et pourquoi, moi chrétien, je te chante, ô grande païenne ! »[2].

Reine provençale, la blanche *Vénus d'Arles* est décrite par le poète Théodore Aubanel dans son recueil des poèmes intitulé *Les filles d'Avignon* d'une manière à la fois mythique et très physique. En effet, si d'une part les traits de cette beauté toute provençale exaltent la pureté et le charme d'un être qui sort de l'ordinaire, de l'autre son rayonnement la rend presque irréelle.

Femme invisible, créature de rêve, de plume et de pinceau, elle hante le paysage mental méridional. Mi-déesse et mi-femme, elle a fait l'objet de nombreuses représentations artistiques. D'où les propos d'Emile Fassin, érudit de la ville d'Arles, au sujet du buste de la tête sans nez :

> Quant à la Vénus d'Arles et au buste de la tête sans nez que je réclame comme des œuvres provençales, je tiens de M. Fouque, habile peintre ayant vécu longtemps dans l'intimité de Pradier, que l'illustre sculpteur était de cet avis : « ce sont des femmes du pays, disait-il, qui ont été sculptées à Arles même »[3].

1.2. Une beauté classique

Nombreuses furent aussi les interprétations sculpturales de cette première Vénus d'Arles peintes maintes fois dans sa splendeur de femme du Midi comme le reconnaît Mme de Flandreysy, première dame de Provence :

> […] La *Mireille* de Cot n'a rien de commun avec la jouvencelle des Micocoules. C'est une femme de trente ans, attifée de velours et de dentelle, alors que Mireille, la pauvrette, était dans ses quinze ans[4].

---

[2] Théodore Aubanel, *Li Fiho d'Avignoun*, Librairie Editour, p.107-9.

[3] Pascale Picard-Cajan, « Arlésienne : un mythe d'artiste », dans *Arlésienne : le mythe ?*, Meiffren, Bouches-du-Rhône, 2000, p.144.

[4] *Ibid,* p.158.

De la beauté mistralienne classique du tableau de *Mireille et Vincent* d'Antony Reignier directement inspiré par les œuvres du maître de Maillane à la rigueur académique de Pierre–Auguste Cot dans *Mireille sortant de l'église de Saint Trophime d'Arles*, on constate aisément que le costume arlésien demeure fidèle à lui-même. La simplicité champêtre que l'historien d'art Jean Roger Soubiran attribue, dans sa thèse *Le paysage provençal et l'école de Marseille avant l'impressionnisme, 1845-1874*, au personnage de *Mireille* chez Reignier à une volonté bien précise de reproduire le chef d'œuvre de Mistral où Mireille est habillée avec un costume typiquement arlésien, des habits de travail qui paraissent bien différents de ceux portés par la jeune femme sortant de l'église de Saint Trophime un dimanche des Rameaux comme il est reporté par *Le Petit Méridional* du 11 septembre 1930 :

> « Nous sommes en Arles par un beau dimanche des Rameaux. Mireille sort de l'église Saint-Trophime, portant dans son bras gauche des rameaux d'olivier. En son *costume d'arlésienne*, elle est délicieusement ravissante avec son joli profil grec, ses grands yeux noirs taillés en amande, ses longs cheveux noirs qui se séparent sur la tête en une ligne médiane, sa taille souple et sa démarche élégante. Comme elle descend les marches, ses yeux baissés se posent sur un jeune mendiant boiteux qui lui tend la main ; elle lui fait l'aumône »[5].

L'histoire de ce remarquable type de provençale au joli profil grec est celle de Mademoiselle Deluise originaire d'Arles-Trinquetaille. Lorsque l'artiste la vit pour la première fois à la sortie de l'église, le dimanche des Rameaux, ébloui par sa beauté, il lui demanda de poser sous le hangar intérieur de la cour de l'Hôtel de Ville d'Arles.

> Mireille ? Non ! pour nous, félibres, ce n'est certainement pas là la poétique chato de Mistral ; mais on peut assurer en toute

[5] André Signoles, « Pierre-Auguste Cot », -Peintre- (Bédarieux 1837 – Paris 1883), *Études sur Pézenas et l'Hérault,* 9, n° 2, 1978.

> vérité que cette magnifique Provençale, belle et vraie, a été certainement l'un des plus beaux types de femme du pays d'Arles[6].

Belle femme en costume traditionnel aussi, l'Arlésienne de Monticelli traduit le calme, l'intelligence ainsi que toute la noblesse d'un modèle classique. Comme le reconnaît André Gouirand pour le peintre marseillais, dans son livre sur les peintres provençaux qui lui est consacré, celles de Monticelli ressemblent aux femmes de Botticelli :

> « À présent, dans des décors nouveaux, les femmes de Monticelli vont apparaître, élancées, dans des attitudes souveraines de suprême élégance, avec, dans des *robes somptueuses*, le troublant prolongement de leurs lignes ; sur les visages, la grâce contemplative de Botticelli (…) »[7].

Or, la robe somptueuse dont parle Gouirand est bien le costume arlésien que le peintre marseillais exécute d'une touche rapide et sobre tout en s'appuyant sur les contrastes brun clair pour en sublimer l'effet majestueux. Tandis que la coiffe fait ressortir le visage doux et serein de *l'Arlésienne*.

2. Présent en décadence

2.1. Femme provençale contemporaine

La femme provençale contemporaine est une Arlésienne qui n'est plus qu'une synthèse d'elle-même. Une Arlésienne au second degré. L'image d'une image, ou encore l'image d'une icône mythique.

Une interprétation dont Vincent Van Gogh brosse le portrait dans son tableau d'une femme provençale contemporaine : Mme Ginoux, au regard singulier, *révélation de sa nature féminine,*

---

[6]Coussac-Bonneud Girard, « Mireille, la musicien Gounod, le peintre Cot », *Revue Félibréenne*, t. 16, janvier-avril, 1909, p. 73.

[7]André Gouirand, *Monticelli*, *Les peintres provençaux*, Henri May, 1900, p. 18-9.

arlésienne.[8] Une femme à l'habillement noir et à la coiffe arlésienne ce qui lui permet de dire à son ami Paul Gauguin *: J'ai enfin une Arlésienne*[9].

En dépit de son intention première de concevoir une femme fatale à l'image de *L'Arlésienne* du roman de Daudet, elle-même inspirée par la vision de la femme moderne proposée par Michelet[10], on reconnaît dans le choix de Mme Ginoux la volonté de reconstruire une tradition presque artificielle : *une figure sabrée (...), fond citron pâle, le visage gris, l'habillement noir, noir, du bleu de Prusse tout cru*.[11]

Mme Ginoux, habillée de son plus beau costume d'Arlésienne, se rendit à la Maison jaune où elle servit de modèle aux deux peintres.

Chez Gauguin, on remarque néanmoins une volonté toujours plus marquée d'abandonner l'approche naturaliste au profit d'un processus plus intériorisé. Le costume semble donc passer au deuxième plan alors que tout ne semble qu'artifice dans le *Café de nuit* où est peinte Mme Ginoux :

> « Tout n'est qu'artifice, tant dans le fond que dans la forme, à commencer par le regard et la pose étudiée de cette Mme Ginoux qui vient de servir à un client attardé »[12].

2.2. Une modernité différente

---

[8] Llorens, « Style, théâtralité et érotisme chez les Arlésiennes de Gauguin et Van Gogh », dans *Pablo Picasso. Portraits d'Arlésiennes 1912-1958*, Actes Sud / Fondation Vincent Van Gogh, 2005, p. 24.

[9] *Ibid*., p. 24.

[10] Cf. Le roman de Michelet intitulé *L'Amour.*

[11]Llorens, « Style, théâtralité et érotisme chez les Arlésiennes de Gauguin et Van Gogh », dans *Pablo Picasso. Portraits d'Arlésiennes 1912-1958*, *op. cit*., p. 24.

[12] *Ibid*., p. 26.

Une modernité différente est bien celle proposée par le peintre et poète Valère Bernard qui adopte un style encore plus idéaliste tout en gardant des formes et des volumes classiques.

Peintre de l'âme, il n'en demeure pas moins provençal. Ses couleurs crues, voire criardes épousent des structures calmes et stables. Le Provence, patrie du monde latin, porte en elle un message de lumière qu'il traduit dans un idéalisme provençal qui lui est propre. Le mariage singulier qui se fait entre son penchant pour le symbolisme classicisant à la Puvis de Chavanne et le régionalisme mistralien sont à l'origine d'œuvres comme *La Farandole*[13].

L'influence de ses racines provençales est représentée par le choix du costume arlésien des trois générations de femmes dansant au rythme de la farandole, un costume dont l'originalité réside dans l'intemporalité des drapés hérités de Puvis de Chavanne rencontré en 1882 lors de son premier séjour dans la capitale : « (…) La peinture de M. Puvis de Chavanne m'avait particulièrement frappé, surtout ses belles décorations au Panthéon. De tous les peintres modernes c'est celui que je trouve incontestablement le plus fort »[14].

Bernard n'a jamais renié son milieu, il y puise au contraire ses sources d'inspiration autant en peinture qu'en littérature comme l'atteste cette impression provoquée par la lecture de *Mireille* qui ne s'effacera jamais :

> « Ce poème fit sur moi une impression qui ne s'effacera jamais. Impression d'autant plus profonde que cette langue sans que je m'en rendisse compte me tenait au cœur par des profondes racines. Je ne la parlait pas mais c'était la langue que tous mes parents employaient entre eux. Et toutes les descriptions de nature si vives, si lumineuses dans l'œuvre de Mistral, je les

---

[13] Tableau exposé à l'origine à la Société des Nations de Paris en 1898, il est actuellement dans la salle du Conseil Municipal de Maillane. Frédéric Mistral lui-même a été parmi les mécènes qui ont contribué à l'accomplissement de cette œuvre.

[14] Jean-Roger Soubiran, *Valère Bernard*, 1860-1936, Jeanne Lafitte, 1988, p. 11.

avais vues moi-même dans la campagne d'Avignon, à la fontaine de Vaucluse, au pont du Gard où se trouvaient des membres de notre famille que je visitais souvent »[15].

Francesca Celi

Bibliographie

Ouvrages

ATHANASSOGLOU-KALLMYER (Nina-Maria), *Cézanne and the Provence*, The peinter in his culture, The University of Chicago Press, 2003.

DORN (Roland), *Décoration. Vincent Van Gogh Werkreihe für das galbe haus in Arles*, Zürich, New York, .éd. Hildeshein, 1990.

GAY (Michel), *Des Arts et des Lettres….. De Léopold Lelée à Joseph D'Arbaud*, Arles, éd. Imprimerie Perrin, 2002.

GOUIRAND (André), *Monticelli*, Paris, éd. May, coll. Les peintres provençaux, 1900.

KAENEL (Philippe), *Eugène Burnand. La peinture d'après nature, 1850-1921*, Divonne-les-Bains, éd. Cabédita, 2006.

MONNIN (Françoise), « Van Gogh Monticelli », *Connaissance des Arts*, n°371, 2008.

RAILLARD (Georges), *Monticelli l'étrange*, Marseille, éd. André Dimanche, 2008.

SAUTEL (Joseph), *Pierre Grivolas 1823-1906*, Avignon, Imprimerie Rullière Frères, 1943.

SILVERMAN (Debora), *Van Gogh and Gauguin, the search for sacred art*, New York, Farrar, Straus and Giroux, 2000.

SOUBIRAN (Jean-Roger), *Valère Bernard*, 1860-1936, Paris, éd. Jeanne Lafitte, 1988.

TAINE (Hippolyte), *Philosophie de l'Art*, Leçons professées à l'école des Beaux Arts, Paris, éd. Germer Baillière, 1879.

VIBOREL (Frédéric), *Les peintres du Midi*, Nice, éd. Revue du Midi, 1911.

[15] *Ibid*, p. 9-10.

Articles

DAVOT, « Paul Guigou », *L'art et les artistes*, n° 77, mai 1927.

DURET (Théodore) « Un grand peintre de la Provence », P. Guigou, *L'art et les artistes*, n° 87, juin, 1912.

GIRARD (Coussac-Bonneud), « Mireille, le musicien Gounod, le peintre Cot », *Revue Félibréenne*, T.16, jan-avril, 1909, p. 67-73.

SIGNOLES (André), «Pierre-Auguste Cot», -Peintre- (Bédarieux 1837-Paris 1883), *Études sur Pezenas et l'Herault*, 9, n° 2, 1978, p. 25-26.

Catalogues

Arlésienne : le mythe ? , 3 juillet/30 janvier 2000, sous la direction de Pascale Picard-Cajan, muséographie sous la direction de Dominique Séréna-Allier, [Exposition organisée à l'occasion de la commémoration du centenaire du Museon Arlaten], éd. Meiffren, Bouches-du-Rhône, 2000.

Monticelli, Musées de Marseille, Marseille, éd. Lafitte, 1986.

Pablo Picasso. Portrait d'Arlésienne 1912-1958, Arles, éd. Actes sud/Fondation Vincent Van Gogh, 2005.

Peintres de la couleur en Provence, 17-875-1920, [Exposition Hôtel de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 28 janvier-28 avril 1995, Marseille/ Musée du Luxembourg, 15 mai-15 août 1995, Paris], Réunion des Musées nationaux, 1995.

SOUBIRAN (Jean-Roger), *Le paysage provençal et l'école de Marseille avant l'impressionnisme, 1845-1874*, Réunions des Musées Nationaux, éd. Grafiche Fratelli Spirito, Musée de Toulon, 1992.

Sous le soleil exactement, Le Paysage en Provence, du classicisme à la modernité (1750-1920), sous la direction Guy Cogeval et Marie-Paul Vial, Musée de Beaux-Arts de Montréal, Montréal, éd. Snoeck, 2005.

Van Gogh et Gauguin et l'atelier du Midi, sous la direction de Douglas W. Druick et Peter Kort Zegers avec la collaboration de Britt Salvesen [Exposition Van Gogh et Gauguin. L'atelier du Midi], Milano, Italie, éd. Electa, 2002.

SERGIO ARNEODO,
GRAND PRES LITERÀRI DE PROUVÈNÇO 2004

Dicho de Glaude MAURON,
Proufessour à l'Universita de Prouvènço.

Un jour, i'a forço tèms, un Paire blanc de Ferigoulet mountè predica la bono paraulo i vilajoun li mai retira dis Aup, e acabè soun escourregudo pèr un sermoun dins la glèiso de Barcilouneto. Coumencè pèr parla di flour aupenco, que de saberu de la Soucieta de Boutanico èron vengu pèr n'en faire la culido, pièi apoundeguè :

Mai i'a 'no flour – la counèisse iéu – flour que li pastre an gardado dins li jasso, au mitan de sis escabot, flour que li païsan gardon peréu dins si bastido, dins si vilage, flour poulido que-noun-sai, flour de gràci, de pouësìo, que sènt qu'embaumo e que lis ome de la bono, lis ome inteligènt l'amon encaro, la recercon, la culisson afeciouna : es nosto lengo, la lengo prouvençalo.

E perqué, vous lou demande, la mespresarian ? Perqué, coume uno flour passido e morto, la caucigarian, inchaièn t, mespresous ?

Aquéu Paire blanc, l'avès devina, es Savié de Fourviero, que tóuti lou counèisson pèr soun *Pichot Tresor*, mai que fuguè peréu, en cadiero, un mèstre de la paraulo prouvençalo, e, tambèn, un di grand prousatour de nosto lengo, coume n'avèn la provo pèr soun *Escourregudo en Anglo-Terro* e soun raconte d'*En mountagno*. Es aqui que se pòu legi sa dicho de Barcilouneto. Ié retrouban li tèmo mistralen de la *lengo mespresado* e de la fisanço dins li *pastre e gènt di mas* pèr la garda, e ié noutan uno meno de rampelado is *ome de la bono* , is *ome inteligènt* pèr assegura soun aveni.

Tout acò, lou Paire Savié lou diguè en 1897, e, se vuei revenié, poudrié predica, proubable, à pau près parié. Malurousamen, diren, qu'un siècle après, la tentacioun de

counsidera lou prouvençau coume *uno flour passido e morto* es sèmpre dins proun de tarnavello. Urousamen, diren tambèn, qu' un siècle après, es toujour poussible de se vira, amoundaut, vers d'*ome de la bono*, vers d'*ome inteligènt*, *afeciouna* pèr soun prouvençau.

Basto de sauta la raro que desseparo Franço e Itàli – mai que, pèr lou païsage coume pèr la lengo, noun desseparo rèn – pèr arriba à Santo-Lucìo de Coumboscuro, de-vers Cuneo. Es aqui que poudèn rescountra Sergio Arneodo, dins soun *Cèntre Prouvençal*, lou fougau culturau prouvençau lou mai atravali, lou mai serious, dins lis Aup (e pas soulamen dins lis Aup), un *Cèntre* qu'éu a founda à vint-e-vuech an, en 1955, e que, desempièi un mié-siècle, a pas cala de ié counsacra touto sa vido e touto sa voio, en bello fidelita à l'eisèmple de Mistral que n'en festejan, aquest an, lou centenàri dóu Pres Nobel.

Aquéu *Cèntre Prouvençal* a uno voucacioun d'ensignamen de la lengo, i pichot, e, souto lou titre *Lou Loup e Babéto*, a publica, en 1998 pièi en 2003, dous manuau pèr aprene lou prouvençau dins li escolo primàri di valado aupenco. Fau i'apoundre *Nosto Pouesìo*, uno antoulougìo de pouèmo pèr lis escoulan, que vèn just d'espeli (2004), emé l'ajudo di pichot de l'escolo de Santo-Lucìo de Coumboscuro. Vèn de parèisse, tambèn, un poulit doussié ounte li dessinaire galejarèu d'Itàli ilustron, à soun biais galoi e mouquet, l'anniversàri mistralen… Acò 's uno pèiro de mai à-n-un clapié qu'es adeja di gros, estènt que *Coumboscuro* a fa greia un mouloun de journau, a mounta un fube d'acamp, de coulòqui, de festenau, sèmpre dins un esperit dubert is àutri lengo, is àutri païs – e, lou fau dire, en refusant lis amiro etnico o naciounalisto dessenado que, coume lis eiglas, radon voulountié sus li cresten d'eilamount.

L'obro literàri de Sergio Arneodo tiro de proun de coustat. La vesèn pouncheja tre 1952, em'uno garbo de conte, *Vento di montagna*. Seguis pièi li camin dóu de teatre, emé de pèço

seriouso vo coumico, que soun autour n'en fai jouga tóuti lis an : sus lou trentenau que soun dins si tiradou, quàuquis-uno soulamen soun estado estampado. Mai es mestié, crese, de faire subretout lou laus de si pouèmo que, lou dise en passant, souvènti-fes soun de sounet (o de sounet escoundu), ço qu'es uno formo eleganto, mai proun tihouso de gaubeja – e lou jour que se fara uno antoulougìo seriouso dóu sounet prouvençau, es clar que s'anara pesca dins li recuei de Sergio Arneodo. N' i' a dous, pèr lou moumen, *Danço di sesoùn*, pareigu en 1996, e *Rousari de passioun*, en 2000.

Danço di sesoùn (ounte li tèste soun douna en tres lengo, prouvençalo, italiano e franceso, dins uno freirejacioun forço simboulico), es un liame de pouèmo calendau, qu'Arneodo lis a coumpausa, Nouvè après Nouvè, de 1966 à 1995. Acò fai uno seguido qu'es bèn dificile de n'en parla miés que soun autour éu-meme, dins la prefàci (en francés) que i'a bouta, ounte dis :

Les poésies de Noël que vous trouvez dans ce livre, sont toujours la condensation de toute une année d'attentes secrètes et non programmées, de replis pensifs, de lenteurs déchirantes : tout ce qui affine inconsciemment l'âme, un jour après l'autre, et conduit à extraire de la profondeur des rêves les images de mondes inexistants où tous les villages sont pleins de crèches, où les cheminées fument, où les fenêtres boivent le dernier couchant et les horizons sont toujours détendus sous un ciel de transparence lointaine, tandis que de là-haut l'estéllo bouiéro – *l'étoile du berger – jette déjà sur le monde son regard de diamant.*

Aquéli fraso magnifico de sutileta, de delicatesso e de « pouësìo en proso », me sèmblon defini uno amiro estetico que la poudèn bouta en parallèle emé la de Mario Rigoni Stern, lou grand escrivan d'àutri mountagno italiano. Mai escouten encaro Sergio Arneodo, toujour à prepaus de *Danço di sesoùn* :

Il y a donc une histoire antique et présente, intime et universelle, murmurée et chantée dans ces trente poèmes, avec ce

fond d'élégie amère et douce , qui est notre histoire à tous. Et que nous entrevoyons durant de brefs instants, lorsque nous résistons au désir d'évasion, lorsque nous scrutons notre âme.

Lou recuei d'après*, Rousari de passioun,* prepauso vint-e-dous pouèmo en quatre versioun, aqueste cop, lou piemountés s'estènt apoundu au prouvençau, à l'italian em'au francés. A respèt de *Danço di sesoùn*, diren qu'en se virant vers de pouësìo grèvo e religiouso, li tèste de *Rousari de passioun* porton testimòni d'uno ambicioun mai auto. Es mau-eisa, e courajous, de s'ana passeja dins un relarg ounte d'einat grandaras an auboura d'obro mounumentalo (pènse naturalamen à Mas-Felipe Delavouët 'mé soun *Camin de la Crous*, o au Gascoun Bernat Manciet emé *L'enterrament a Sabres*). Mai, eici tambèn, Sergio Arneodo es ajuda pèr uno qualita requisto, qu'es d'agué un biais persounau de metre lou mounde en image emai en musico. Aquéu doun es pas baia en tóuti e, dintre lis escrivan que lou poussedisson, quant n'i'a que l'an degaia, fauto de sincerita ! Es pas lou cas dóu pouèto de Coumboscuro, e lou sentirés proun en escoutant, pèr eisèmple, *Al mes de l'iero* e *Sinhàl*, dous pouèmo qu'ai demanda à soun autour de li legi à la fin d'aquesto dicho.

Ansin, quouro Sergio Arneodo escriéu : *je n'apparaîtrai jamais dans les histoires de la littérature,* li qu'an legi sis obro sabon, au countràri, que sara dins l'istòri noun soulamen dóu sounet prouvençau, coume lou disiéu adès, mai de la literaturo en lengo nostro. E risco pas que ié fugue pèr ço que « marco bèn » de faire uno plaço à quaucun di mountagno. Noun, ié sara mai pèr la simplo resoun qu' Arneodo es, en plen e vertadieramen, dins la literaturo. Vaqui perqué, couneissènt l'obro – l'ome, lou rescontre eici pèr lou proumié cop - ai prepausa Sergio Arneodo, e perqué siéu urous qu'en seguido dóu vote de la jurado, éu fugue desenant laureat, pèr lou pres prouvençau, dóu Grand Pres Literàri de Prouvènço.

à Ventabren, lou 25 de setèmbre 2004

SERGIO ARNEODO, GRAND PRIX LITTÉRAIRE DE PROVENCE 2004

Allocution de Claude MAURON,
Professeur à l'Université de Provence.

Un jour, il y a bien longtemps, un « Père blanc » de Frigolet monta prêcher la bonne parole aux hameaux les plus écartés des Alpes, et il conclut son voyage par un sermon dans l'église de Barcelonnette. Il commença par parler des fleurs des Alpes, que des savants de la Société de Botanique étaient venus cueillir, puis il ajouta :

Mais il est une fleur – et celle-là, moi je la connais –, fleur que les bergers ont gardée dans les bergeries, au milieu de leurs grands troupeaux, fleur que les paysans gardent aussi dans leurs fermes, dans leurs villages, fleur splendide, fleur de grâce, de poésie, qui a un parfum délicieux et que les hommes de valeur, les hommes intelligents aiment encore, recherchent, cueillent avec passion : c'est notre langue, la langue provençale.

Et pourquoi, s'il vous plaît, la mépriserions-nous ? Pourquoi, comme une fleur fanée et morte, la foulerions-nous sous nos pieds, insouciants, méprisants ?

Ce « Père blanc », vous l'avez deviné, est Xavier de Fourvières, que tout le monde connaît pour son dictionnaire, Lou pichot Tresor, *mais qui fut aussi, en chaire, un maître de la parole provençale, et, également, un des grands prosateurs de notre langue, comme nous en avons la preuve par son* Voyage en Angleterre *et son récit* En montagne*. C'est dans ce dernier ouvrage que l'on peut dire son sermon de Barcelonnette. Nous y retrouvons les thèmes mistraliens de la* langue méprisée *et de la confiance mise en les* bergers et gens des mas *pour la conserver ; nous y notons aussi une sorte d'appel aux* hommes de valeur*, aux* hommes intelligents*, pour assurer l'avenir de cette langue.*

Tout cela, le Père Xavier le déclara en 1897, et, s'il revenait aujourd'hui, il pourrait prêcher, probablement, à peu près dans les mêmes termes. Malheureusement, dirons-nous, si l'on considère qu'un siècle ayant passé, la tentation de considérer le provençal comme une fleur fanée et morte *est toujours dans de nombreuses cervelles. Heureusement, dirons-nous aussi, puisqu'un siècle ayant passé, il est toujours possible de se tourner, dans ces contrées en altitude, vers des* hommes de valeur*, des* hommes intelligents, passionnés *pour leur provençal.*

Il suffit de sauter la frontière qui sépare la France et l'Italie – mais qui, s'agissant du paysage comme de la langue, ne sépare rien – pour arriver à Sainte-Lucie de Coumboscuro, dans la direction de Cuneo. C'est là que l'on peut rencontrer Sergio Arneodo, dans son Cèntre Prouvençal*, le foyer culturel provençal le plus studieux, le plus sérieux, dans les Alpes (et pas seulement dans les Alpes), un* Cèntre *qu'il a fondé à vingt-huit ans, en 1955 et auquel, depuis un demi-siècle, il n'a cessé de consacrer toute sa vie et tout son enthousiasme, en belle fidélité à l'exemple mistralien dont nous fêtons, cette année, le centenaire du Prix Nobel.*

Ce Cèntre Prouvençal *a une vocation d'enseignement de la langue, aux enfants, et, sous le titre* Lou Loup e Babéto*, il a publié, en 1998 puis en 2003, deux manuels pour apprendre le provençal dans les écoles primaires des vallées alpines. Il faut y adjoindre* Nosto Pouësìo*, une anthologie de poèmes pour les écoliers, qui vient à peine de paraître (2004), avec l'aide des enfants de l'école de Sainte-Lucie de Coumboscuro. Vient de paraître, de même, un joli dossier où les dessinateurs humoristiques d'Italie illustrent, à leur manière plaisante et ironique, l'anniversaire mistralien… Voilà une pierre supplémentaire apportée à un tas déjà volumineux, étant donné que* Coumboscuro *a fait éclore une multitude de journaux, a organisé nombre de rencontres, de colloques, de festivals,*

toujours dans un esprit d'ouverture aux autres langues, aux autres pays – et, il faut le signaler, en refusant les folles orientations ethniques ou nationalistes qui, comme les grands aigles, planent volontiers sur les crêtes, là-haut.

L'œuvre littéraire de Sergio Arneodo va dans plusieurs directions. Elle se manifeste dès 1952, avec les contes réunis dans Vento di montagna*. Par ailleurs elle emprunte les chemins du théâtre, avec des pièces sérieuses ou comiques, que leur auteur fait jouer chaque année : sur les trente qui sont dans ses tiroirs, quelques-unes seulement ont été éditées. Mais il importe, à mon avis, de faire surtout l'éloge de ses poèmes qui, je le dis au passage, sont souvent des sonnets (ou des sonnets dissimulés), ce qui est une forme élégante, mais bien malaisée à manier – et le jour où l'on fera une anthologie sérieuse du sonnet provençal, il est clair que l'on aura recours aux recueils de Sergio Arneodo. Il en existe deux, pour le moment,* Danse des saisons*, paru en 1996, et, en 2000,* Rosaire de passion*.*

Danse des saisons *(où les textes sont donnés en trois langues, provençale, italienne et française, dans une fraternisation éminemment symbolique), est un ensemble de poèmes qu'Arneodo a composés, à chaque Noël et sur le thème calendal, de 1966 à 1995. Cela fait une suite dont il est fort difficile de parler mieux que son auteur lui-même, dans la préface (en français) qu'il a mise en tête du livre, où il dit :*

Les poésies de Noël que vous trouvez dans ce livre, sont toujours la condensation de toute une année d'attentes secrètes et non programmées, de replis pensifs, de lenteurs déchirantes : tout ce qui affine inconsciemment l'âme, un jour après l'autre, et conduit à extraire de la profondeur des rêves les images de mondes inexistants où tous les villages sont pleins de crèches, où les cheminées fument, où les fenêtres boivent le dernier couchant et les horizons sont toujours détendus sous un ciel de transparence lointaine, tandis que de là-haut *l'estéllo bouiéro* – l'étoile du berger – jette déjà sur le monde son regard de diamant.

Ces phrases magnifiques de subtilité, de délicatesse et de « poésie en prose », me semblent définir une perspective esthétique qu'il est possible de mettre en parallèle avec cette de Mario Rigoni Stern, le grand écrivain d'autres montagnes italiennes. Mais écoutons encore Sergio Arneodo, toujours au sujet de Danse des saisons :

Il y a donc une histoire antique et présente, intime et universelle, murmurée et chantée dans ces trente poèmes, avec ce fond d'élégie amère et douce , qui est notre histoire à tous. Et que nous entrevoyons durant de brefs instants, lorsque nous résistons au désir d'évasion, lorsque nous scrutons notre âme.

Le recueil suivant, Rosaire de passion*, offre vingt-deux poèmes en quatre versions, cette fois, le piémontais s'étant ajouté au provençal, à l'italien et au français. Par rapport à* Danse des saisons*, nous dirons qu'en se tournant vers de la poésie grave et religieuse, les textes de* Rosaire de passion *témoignent d'une ambition plus élevée. Il est difficile, et courageux, de porter ses pas dans un domaine où des aînés de très grande stature ont élevé des œuvres monumentales (je pense naturellement à Max-Philippe Delavouët avec son* Chemin de la Croix*, ou au Gascon Bernard Manciet avec* L'enterrement à Sabres*). Mais, ici encore, Sergio Arneodo reçoit l'aide d'une qualité précieuse, qui est d'avoir une façon personnelle de mettre le monde en images et en musique. Ce don n'est pas donné à tous et, parmi les écrivains qui le possèdent, combien l'ont gâché, par défaut de sincérité ! Tel n'est pas le cas du poète de Coumboscuro, et vous vous en rendrez bien compte en écoutant, par exemple,* Au milieu de la cour *et* Signal*, deux poèmes qui seront lus, par leur auteur, à la fin du présent discours.*

Ainsi, lorsque Sergio Arneodo écrit : « je n'apparaîtrai jamais dans les histoires de la littérature », *ceux qui ont lu ses œuvres savent, au contraire, qu'il figurera dans l'histoire non seulement du sonnet provençal, comme je le disais tout à l'heure, mais de la littérature provençale. Et il n y figurera pas parce que*

cela « marque bien », de faire une place à quelqu'un des montagnes, mais pour la simple raison qu'Arneodo est, pleinement et authentiquement, dans la littérature. Voilà pourquoi, connaissant l'œuvre – l'homme, je le rencontre ici pour la première fois – j'ai proposé Sergio Arneodo, et pourquoi je suis heureux qu'à la suite du vote du jury, il soit désormais lauréat, pour le prix provençal, du Grand Prix Littéraire de Provence.

A Ventabren, le 25 septembre 2004

POÈMES PROVENÇAUX DE SERGIO ARNEODO

AL MES DE L'IÈRO

L'ange à ventà emé l'alo dessus l'ièro
la pouvre secho de milo e milo ans,
milo cavalios picà de la man
di reires, tic e tac, coumo prièro.
E per la founso arcado de la nièro
nuéch, vé-aquì, un tremoulun soubeiràn
passo e de l'estelà per crest e pian
chéi un'eiganho d'or soubre la terro.
E sus l'eiganho d'or 'na fisousèllo
de pià mincétos coumo l'anhelét
que coure per tetar ; chamin dal cièl
calà ici-aval, vers nostro Coumpoustèllo.
Ma pèr li pià, jo ven, passét-passét,
e espèro al mès de l'ièro Gabrièl.

AU MILIEU DE LA COUR

L'ange d'un coup d'aile a balayé de la cour
la sèche poussière de mille et mille années,
mille fléaux battus de la main
des vieux, tic et tac, comme prière.
Et dans l'arc profond de la sombre
nuit, voici qu'un tremblement très haut
passe et du ciel étoilé par crêtes et plateaux
tombe une rosée d'or sur la terre.
Et sur la rosée d'or un fil
d'empreintes aussi légères que celles de l'agneau
courant pour téter : voie du ciel
descendue ici-bas, vers notre Compostelle.
Mais, pas à pas, le long des empreintes déjà arrive
Gabriel et il attend au milieu de la cour.

(poème écrit en 1992 pour la naissance de son petit-fils Gabriel – recueilli dans le livre *Danço di sesoun*, p. 130-131)

SINHÀL

Me pauso, moun enfant, soubre l'issàrt
de la mountanho li lenh pouderoùs
qu'al caus avihes coupà : n'en fau ma crous
dreissà ici-amoun, ente la seho despart

lou mounde en dùi : i à l'oumbro e i a lou quiar
i'a ubàc e adréch, li champ de l'ome e i vrous
sarvage. Pauso aquì, n'en fau ma crous
dreissà ici-amoun, sinhal entre doues part.

Me pauso, moun enfant, sus la bruhèro
li lenh boussù : quouro la calabruno,
me charjou de ma crous, vau dins la nièro

nuéch, sus lou fil peiroùs de la barriero,
perqué jamai souto souléi, nì luno
ié sibi pus adréch, ni ubàc sus terro.

SIGNAL

Dépose pour moi, mon enfant, sur le haut-plateau
de montagne ces deux robustes troncs
u'au pied tu avais coupés : j'en ferai ma croix
hissée là-haut, où la ligne partage en deux

le monde : il y a l'ombre et la lumière,
l'ubac et l'adret, les champs cultivés et les aulnes
sauvages. Dépose-les ici, et j'en ferai ma croix
là-haut dressée, signe sacré entre les deux côtés.

Dépose pour moi, mon enfant, sur la bruyère
le bois noueux : quand le jour s'obscurcit
je prendrai ma croix, j'irai dans la sombre

nuit, le long du fil pierreux de la crête,
afin que jamais sous le soleil ou sous la lune
il n'y ait plus d'adret ni d'ubac sur la terre.

(recueil *Rousàri de passioun*, p. 52-54.)

La bibliothèque du poète René Méjean

Les livres sont la mémoire des peuples : il convient de les protéger. Grâce à une donation faite par nos soins en 2012, les ouvrages de langue d'oc de René Méjean sont désormais déposés à la bibliothèque Joseph Roumanille de Saint-Rémy de Provence. Ce fonds, sur lequel veille l'*Escolo dis Aupiho* à qui il est confié, côtoie ainsi celui du poète Marcel Bonnet qui fut aussi un grand ami de René Méjean.

Cet ensemble comprend une part importante d'œuvres du XIX^{e} siècle, poésie, théâtre, récits en provençal et en languedocien (René Méjean était né à Ganges, en ce pays cévenol qui lui fut cher). Il comprend aussi de nombreux ouvrages de critique littéraire, quelques belles éditions anciennes ainsi que des documents manuscrits. D'ici peu de temps, son catalogue sera à la disposition de tous.

Nous remercions ici très vivement toutes celles et ceux qui ont permis la réalisation de ce don, et particulièrement l'*Escolo dis Aupiho*, nos collègues et amis Philippe Blanchet et Claude Mauron, ainsi que Monsieur Hervé Chérubini, maire de San Roumié.

S. T.-M.

IN MEMORIAM

PIERRE BEC

Pierre Bec, né le 11 décembre 1921 à Paris, disparu le 30 juin 2014 à Poitiers, était l'une des grandes figures des études romanes. Des générations d'étudiants et de chercheurs ont bénéficié de sa vaste érudition, de son ouverture d'esprit et de sa générosité. Toujours intéressé par les idées et les interprétations nouvelles, il les discutait avec passion. Bien après sa retraite, il a poursuivi ses recherches, contribuant inlassablement à la connaissance et à la diffusion de la langue et de la littérature d'oc.

Nous garderons le souvenir d'un professeur exceptionnel, dont la renommée s'étendait bien au-delà des frontières européennes, et d'un homme engagé.

Brigitte Saouma

PRIX FRÉDÉRIC MISTRAL 2014

Le prix Mistral 2014 a été décerné à Louis SCOTTO pour son superbe poème *Lou Cant Trege*, publié par les éditions L'Astrado Prouvençalo[1]. La cérémonie de remise du prix aura lieu en janvier 2015. Nous reproduisons ci-dessous la préface en provençal que Philippe Blanchet a rédigée pour l'édition de ce texte, suivie de sa traduction en français.

Prefàci sènso faire de mino

Louis Scotto es un ome que l'agradon gaire leis istòri que s'acabon tristo. A iéu nimai.

Quouro legissèri *Mirèio*, iéu tambèn, à l'entour de mei vint an, siguèri estabousi pèr la bèuta d'aquéu tèste, empourta pèr lou boufe d'aquelo tragèdi, estrambourda pèr ce qu'aquéu pouèto avié capita de faire emé nouasto lengo mespresado. Lèvo pas que tant siguèri un pau entristesi de vèire *Mirèio* au fin bout debana, pecaire : uno que toujou tiro peno un amour nafra, l'autro que Mirèio, tant, represènto Prouvènço que s'esvanisse. De tout segur l'a de legèire que pèr éli la fin dóu pouèmo es pas la fin de Mirèio, en estènt que s'envolo au Sant Paradis emé lei Santo que li fan l'acoumpagnado. Osco pèr éli... mai iéu, vous dirai que siéu pas de Gounfaroun : lou mounde es aqui mounte vivèn. E la mouart, bouto ! es la fin finalo, franc dei souveni que leissen e de ce qu'avèn basti pèr aquélei que vènon puei.

Em'oucò leis annado an passa e Prouvènço a talamen chanja... Un pau mai de trento an puei, n'èri à mi pensa que tant

[1] 7 les Fauvettes, 13130 Berre.

Mistral avié resoun : Mirèio es bèn mouarto o pèr lou miés à sei darrié badai. Es pas de vougué resta tanca dins un passat que si lou figurarian mai bèu que lou tèms d'aro. Es just-e-just de regreta que Prouvènço aguèsse pas pouscu s'encamina vers encuei e vers l'avenidou en restant prouvençalo, mieterrano, dorbido vers lou levant e vers lou miejou. Es aro afrancesido à noun plus. Lou gros dóu mounde, franchimand e francihot, li regardon vers l'uba, alucri e gousto-soulet, em'un parla pounchu que trauco leis auriho. Pàrli pas de l'envirouno : la mar, lou Rose, la Camargo, lou soulèu, lei mountagno e lei planuro, lou plantun, lei cigalo, lei vilàgi e leis oustau, tout acò es sèmpre aqui pèr faire lingueto ei touristo emai ei retreta. Nàni, pàrli dei gènt emai de la vido vidanto...

E vaqui Loueis Scotto que mi mando soun Cant Trege ! Louis, que sian coulègo cinq sòu despuei trento an e que lou sàbi un gros moudèste. Loueis, qu'escriéu uno autro fin pèr *Mirèio* ? Loueis, que mi demando se la vouàli bèn liegi de còup que pousquèsse m'agrada un pauquetoun pèr passa la diminchado ? Ato segur, moun bèu. La legissèri e… manquèri toumba de la figuiero. Avèn pas 'qui l'amusèti d'un pouèto dóu diminche. Avèn uno obro de marco. E li fa rèn se dùvi un pau gansaia la moudestìo de soun autour.

Proumié perqué Loueis Scotto, talamen que s'es aplempougna lou gàubi de Mistral, qu'a sachu leva soun pan au mole de Mistral. Mi siéu groupa à liegi lou cant vounge de Mirèio puei à passa dessuito au cant trege de Scotto. Aquelo empego ! regoulo clar coumo l'aigo d'un riéu que rèn lou tanco. Bèn segur, si sènte proun qu'aquéu qu'escriéu lou Cant Trege viéu pas dins la mumo envirouno e que, proubable, aluco pas lou mounde 'mé lei mùmeis acubié. Pamens, maugrat o bessai dóumaci 'quel

enavans, dóu Cant Vouge au Cant Trege, lou cant de la lengo fielo de countùni sènso perdre ni l'èime ni lou balans. Scotto a pas soulamen repres l'estrofo mistralenco tant particuliero e dificilo, a tambèn repres lou biais d'esquiha uno cansoun au mitan dóu tèste (« Dins mi pantai de languitudo », estrofo 80), coume aquélei dicho « de Magali » e di « Sànti Marìo » escricho pèr Mistral. Acò si, qu'es espetaclous.

Pèr la formo, sèmblo puei que Mistral ague sauta d'un parèu de siècle avans de reprene la plumo (o aro lou clavié) pèr nous canta uno autro acabado. Mai Scotto a tambèn capita de pas s'aganta dins la leco d'uno sciènci ficien facilo, qu'en traspourtant l'istòri au tèms d'aro l'aurié degaiado en plen. Lou Cant Trege rèsto au bèu mitan dóu siècle dès-e-nòu. Lei persounàgi li rèston tau coumo soun dins l'obro de Mistral e pènson, parlon, sènton, agisson coumo à passatèms. Adounc pèr lou founs, Scotto a vougu pourgi uno autro fin que dounèsse d'èr à-n-uno fin que sèmblo poussiblo, o, tant si pòu, veraio. Lèvo pas que n'en poudèn tira d'idèio pèr lou mounde d'aro e de deman.

Dins lou Cant Trege, l'amour es mai fouart que la mouart. Lou bouon de l'uman li passo soun marridùgi. Dins lou Cant Trege, l'a gié d'astrado escricho pèr avanço e leis ome pouadon carcula ce que fan pulèu que de segui, coumo de bedigo, uno cresènço, un ordre souciau, uno tradicien. Leis empacho pas d'agué sa fe, seis idèio sus la soucieta, soun estacamen à d'usanço antico. Mai an la chausido : Vincènt pòu dire « iéu vole » e quouro lou richas lou vòu restanca, es uno fremo jouèino, Mirèio, qu'afourtisse lou dre de voulé (estrofo 22). An proun d'ample pèr boulega un pau e l'esperit proun larg pèr « faire naisse l'espèr dins un mounde meiour » (estrofo 19) en si leissant un pau mena pèr lei leiçoun de la jouinesso (estrofo 24). Lou mounde que

Mirèio fa parèisse en aguènt manca mouri, es un mounde freirenau (estrofo 18), que li fan naisse la gau pulèu que li plour (estrofo 16), qu'escouton pas lei « cresènço torto qu'escoundon dins la niue l'esperanço dóu jour » (estrofo 20), que lou bounur li vau miés que la richesso (estrofo 23), que li fau pas juja lei gènt « à la mino » e crèire qu'un « espeiandra es de vermino » (estrofo 33).

Lou mié-ome mié-bèsti que tiro lei gènt vers aquéu biais de viéure, a d'uei desparpela ; vèn d'uno raço (coumprenès uno « famiho » au sèns qu'avié 'quéu mot à l'epoco) à mand de desparèisse e tambèn sa lengo... Sa lengo ? « Nosto lengo » (estrofo 40). E s'en vai puei vers Vacarés... Scotto a samena ansin dins soun Cant Trege quàuquei esclargido de la literaturo prouvençalo (e tambèn de guincha d'uei) : la Bèsti dóu Vacarés (estrofo 39-41), la Rèino Jano e soun toumbèu basti à Maiano pèr « un pouèto mai grand qu'un rèi » (estrofo 36 e 37), de vers de Mistral vengu d'àutrei pouèmo (la fin de « Au Pople Nostre », estrofo 44), Farfantello cavalo blanco (estrofo 55)...

E quouro au Cant Douge de Mistral, lou pouèmo s'acabo dins uno rego tragico « s'es de pas que ié fau, de pas emplissés-la ! », lou Cant Trege de Scotto s'acabo sus uno rego lumenouso que li fa lou gàrri-babau « de raive emplissés-la ! »... Viéure lou pantai d'un mounde meiour pulèu que la pas de la mouart. Es acò l'autre poussible que Scotto nous prepauso.

Cant d'espèr, disiéu, qu'a manca de mi fa toumba de la figuiero au moumen que lou mounde à l'entour de nautre viro que mai alucri, trufarèu, ràspi, brutau, embarra dins de patrioutisme de tòti, inuman. Cant de bèuta au moumen que mi demandàvi se n'erian pas ei darrié badai d'uno lengo e d'un biais de viéure, escracha souto lou roulèu franchimand. E vaqui que Loueis

Scotto, just après Louis Viany e soun *Avenaire de lus*, fan restounti la pouësìo d'aquelo lengo escoundudo pèr dire l'espèr d'un mounde d'amour, de freiraneta e de bèuta.

Es d'acò que nous fau. D'acò, emplissés nous !

Felipe Blanchet

Préface sans manière (traduction)

Louis Scotto est un homme qui n'aime guère les histoires dont la fin est triste. Moi non plus.

Quand, pour la première fois j'ai lu *Mirèio,* moi-aussi, vers mes vingt ans, j'ai été émerveillé par la beauté de ce texte, transporté par le souffle de cette tragédie, enthousiasmé par ce que ce poète avait réussi à faire de notre langue méprisée. J'ai quand même été un peu attristé de voir qu'à la fin la pauvre Mireille mourait : d'abord parce qu'un amour malheureux désole toujours, ensuite en ce que Mireille peut représenter une Provence qui disparait. Bien sûr il y a des lecteurs pour qui la fin du poème n'est pas celle de Mireille puisqu'elle s'envole au Saint Paradis accompagnée par les Saintes Maries. Tant mieux pour eux…mais moi, je vous dirai que je ne suis pas de Gonfaron : le monde est là où nous vivons. Et la mort, eh bien, c'est la fin définitive qui ne laisse de nous que des souvenirs et ce que nous avons bâti pour nos successeurs.

Et puis les années ont passé et la Provence a tellement changé… Un peu plus de trente après, j'en étais à penser que Mistral avait raison : Mireille est bien morte ou en tout cas à l'agonie.

Ce constat n'est pas motivé parce qu'on voudrait rester figé dans un passé qu'on s'imagine plus beau que le présent, mais simplement par le regret que la Provence n'ait pas pu aller vers le présent tout en demeurant provençale, méditerranéenne, ouverte vers l'Orient et le Midi. Elle est désormais francisée à outrance. La plupart de ses habitants, Français non Provençaux et Provençaux francisés, y vivent tournés vers un modèle français venu de là-haut, cupides et égoïstes, dans un "parler pointu" qui déchire les oreilles. Je ne parle pas du décor : la mer, le Rhône, la Camargue, le soleil, les montagnes et les plaines, la végétation, les cigales, les villages et les maisons, tout est toujours là pour tenter les touristes et les retraités. Non, je parle des gens et de la vie quotidienne…

Et voici Louis Scotto qui m'envoie son *Chant Treize* ! Louis, avec lequel je suis ami depuis trente ans et que je sais être très modeste. Louis qui écrit une autre fin pour *Mireille* ? Louis qui me demande si je veux bien lire cette œuvre au cas où elle pourrait me plaire un tant soit peu pour distraire mon weekend ? Bien sûr, mon ami. Je l'ai lue et… j'en ai été renversé. Il ne s'agit pas ici d'un amusement de poète du dimanche. Nous avons une œuvre de valeur. Et tant pis si cela doit ébranler un peu la modestie de son auteur.

D'abord parce que Louis Scotto s'est tellement imprégné de l'art d'écrire de Mistral qu'il a su y faire lever son propre pain au moule de Mistral. Je me suis appliqué à lire le chant onze de *Mireille* puis à passer immédiatement à la lecture du *Chant Treize* de Scotto. Sensationnel ! Ça coule clair comme un ruisseau que rien n'arrête. Bien sûr, on sent bien que celui qui écrit le *Chant Treize* ne vit pas dans le même contexte et que, sans doute, il ne regarde pas le monde avec les mêmes yeux. Pourtant, en dépit et

peut-être à cause de cela, du Chant douze de Mistral au Chant treize de Scotto, le chant de la langue se tisse sans rupture, sans perdre ni l'esprit ni le rythme. Scotto n'a pas seulement repris la strophe mistralienne si particulière et si difficile, il a aussi repris la manière d'insérer une chanson au cœur du récit ("Dans mes rêves de solitude", strophe 80) comme celles dites "de Magali" et des "Saintes Maries" écrites par Mistral. Et cela oui, c'est remarquable.

Par la forme, il semble même que Mistral ait sauté deux siècles avant de reprendre la plume (ou maintenant le clavier) pour nous chanter une autre fin. Mais Scotto a aussi réussi à ne pas se laisser piéger par une science fiction facile qui, en transportant l'histoire de nos jours, l'aurait complètement gâchée. Le *Chant Treize* reste au beau milieu du dix-neuvième siècle. Les personnages y demeurent tels qu'ils sont dans l'œuvre de Mistral : ils pensent, parlent, sentent, agissent comme autrefois. Et donc, pour le fond, Scotto a voulu offrir une autre fin dont la vraisemblance soit plausible et pourquoi pas acceptable. Il n'empêche que nous pouvons nous en inspirer pour le monde actuel et celui à venir.

Dans le *Chant Treize*, l'amour est plus fort que la mort. Ce qu'il y a de bon en l'humain l'emporte sur le mauvais. Dans le *Chant Treize,* il n'y a pas de destinée écrite à l'avance et les hommes peuvent réfléchir à ce qu'il font plutôt que de suivre, comme des moutons, une croyance, un ordre social, une tradition. Cela ne les empêche pas d'avoir leur foi, leurs idées sur la société, leur attachement à d'anciens usages. Mais ils ont le choix : Vincent peut dire "je veux" et lorsque le riche veut lui faire obstacle, c'est une jeune femme, Mireille, qui affirme le droit de vouloir (strophe 22). Ils ont suffisamment de latitude pour agir un

peu et l'esprit assez large pour "faire naitre l'espoir dans un monde meilleur" (strophe 19) en se laissant un peu mener par les leçons de la jeunesse (strophe 24). Le monde que Mireille fait poindre en ayant failli mourir est un monde de fraternité (strophe 18) où l'on fait naitre la joie plutôt que les pleurs (strophe 16), où l'on n'écoute pas les "croyances tordues qui cachent dans la nuit l'espérance du jour" (strophe 20), où le bonheur vaut mieux que la richesse (strophe 23) et où il ne faut pas juger les gens "à la mine" et croire qu'un "loqueteux est une vermine" (strophe 33).

L'être mi-homme mi-bête qui tire les gens vers cette manière de vivre a des yeux sans paupières ; il vient d'une race (comprenez une "famille", au sens que ce mot avait à l'époque de Mistral) en train de disparaitre, de même que sa langue. Sa langue ? "Notre langue" (strophe 40). Et il s'en va ensuite vers Vacarès… Scotto a semé ainsi dans son *Chant treize* quelques références éclairantes à la littérature provençale (et aussi des clins d'œil) : La Bête du Vacarés (strophes 39-41), la Reine Jeanne et son tombeau bâti à Maillane pour "un poète plus grand qu'un roi" (strophes 36-37), des vers de Mistral venus d'autres poèmes (la fin de "Au Pople Nostre", strophe 44), Farfantello (« Illusion »), la jument blanche (strophe 55)…

Et quand au chant douze de Mistral, le poème s'achève sur un vers tragique "si c'est la paix qu'il lui faut, de paix emplissez-la !", le *Chant Treize* de Scotto s'achève sur un vers lumineux qui comme un miroir en renvoie en éclat "de rêve, emplissez-la !". Vivre le rêve d'un monde meilleur plutôt que la paix de la mort, c'est cela l'autre possibilité que Scotto nous propose.

Chant d'espoir, je disais, qui m'a bouleversé au moment où le monde autour de nous devient de plus en plus bassement matérialiste, cynique, avare, brutal, enfermé dans des patriotismes

imbéciles, en un mot : inhumain. Chant de beauté au moment où je me demandais si nous n'étions pas au chant du cygne d'une langue et d'un art de vivre, écrasés sous le rouleau de la francisation. Et voilà que Louis Scotto, juste après Louis Viany et son "Avenaire de lus", fait retentir la poésie de cette langue cachée pour dire l'espoir dans un monde d'amour, de fraternité et de beauté.

C'est cela qu'il nous faut. De cela, emplissez-nous !

Philippe Blanchet

Prix Mistral 1992 et Grand Prix Littéraire de Provence 2001

COMPTES RENDUS ET PARUTIONS SIGNALÉES

COURTY, Michel (coord.), 2014, *Li Persounage mistralen*, Revue bilingue *L'Astrado*, Berre, L'Astrado Prouvençalo[1], 152 p.

En cette année du centenaire de la mort de Frédéric Mistral, la revue thématique annuelle de l'Astrado Prouvençalo, est consacrée aux personnages dans les œuvres du grand écrivain provençal.

Des pages 9 à 20 figurent des extraits des œuvres de Mistral où il fait le portrait de personnages importants dans ses textes les plus longs : Mirèio, Vincèn, Esterello, Calendau, Severan, Roudrigo, Apian, Guihèn d'Aurenjo, l'Angloro, lou Dra, la Rèino Jano. La réunion de ce corpus textuel pourra susciter d'utiles comparaisons par des spécialistes ou pour des activités pédagogiques.

A la suite de quoi, enseignants et chercheurs proposent neuf études originales de ces personnages et surtout d'autres, inattendus, analysés sur depuis des questionnements peu fréquents : Cercamoun et son mirage comme quête impossible (A. Bergese), lou Papo Benezet XIII entre Histoire et légende (M. Courty), Andreloun comme personnage polyvalent (E. Desiles), l'Angloro cévenole (Y. Gourgaud), les brigands de *Calendau* (C. Mauron), la Rèino Jano comme supercherie historique (R. Venture) et même l'image du père (R. Moucadel), la femme idéalisée (L. Scotto) ou la langue (Ph. Blanchet).

[1] 7 les Fauvettes, 13130 Berre.

Les textes sont en français et/ou en provençal et constituent un volume de la qualité de celle à laquelle nous a habitués l'Astrado, entre érudition, sérieux, originalité et accessibilité.

Ph. Blanchet

*

VOULAND, Pierre, 2014, *Etude de toponymie régionale. Origine, signification et histoire des noms de lieux de Cannes du bassin cannois*, réédition par les Archives de la Ville de Cannes, 304 p.

Ce bel ouvrage élégamment illustré contribue à rappeler opportunément à la population qui vit aujourd'hui en Provence que la plupart des noms de lieux y ont un sens dans cette langue qu'on y a parlé pendant plus de mille ans avant que la francisation à outrance la recouvre et la fasse presque disparaitre des usages actuels : le provençal. Et ceci est encore plus vrai en l'occurrence à Cannes et ses alentours, sur cette côte provençale rebaptisée « d'Azur » par et pour les touristes de passage ou sédentaires, où, comme le souligne avec humour l'auteur dans son introduction, *Golfe Juan* et *La Bocca* passent pour des noms espagnols (et même pas italiens).

Ainsi, après une première partie instructive sur la toponymie et la méthode pour reconstituer l'histoire et la signification des noms de lieux, P. Vouland consacre un chapitre II à un classement historique des noms de lieux (ligures, puis grecs, puis latins), un chapitre III à un classement thématique en fonction des espaces naturels (hauteurs, plaines, type de sol, eau, flore et

faune), un chapitre IV aux dénominations liées aux activités agricoles, V liées mer, VI liées aux activités urbaines. Un chapitre VII est consacré aux traces toponymiques des habitants dits *figoun* de certains hameaux de Cannes (groupe de population d'origine ligurienne).

Un index complet permet de consulter l'ouvrage hors des thèmes organisés par les chapitres.

Le travail de l'auteur est extrêmement minutieux et conduit à des explications fiables, souvent à contre courant des étymologies fantaisistes qui circulent. Il faut dire qu'il montre une fois de plus que la francisation des noms de lieux provençaux a constitué un cataclysme, le pire probablement qu'aient connu tous les territoires et toutes les populations écrasés sous le rouleau compresseur français (pour reprendre une image de F. Mistral). Comme l'écrivait déjà en 1926 A. Dauzat, célèbre toponymiste auvergnat : *« La carte d'Etat-Major (...) était particulièrement riche en confusions et en contresens parfois grotesques (qui n'ont pas tous été corrigés), surtout dans le Sud-Est où l'administration (...) semblait s'être ingéniée à envoyer des officiers auxquels le provençal (...) était aussi inconnu que l'algonquin »*. P. Vouland relève des cas énormes qui illustrent cela parfaitement, et mieux encore que beaucoup d'exemples célèbres chez les Provençaux qui connaissent encore les véritables noms en provençal des lieux dits de leur pays. Comme l'écrit fort justement l'auteur en conclusion de sa conclusion : « Le provençal, langue mère qui a nommé les lieux dits, est devenue chez elle une langue allogène et quasi morte. Et j'avoue que j'éprouve une certaine compassion de constater que ces toponymes, ces noms que nos anciens avaient donnés à leurs lieux de vie dans leur langue de vie, le provençal,

était, de ce fait, devenus dans l'indifférence générale *des étrangers dans leur propre pays*... » (p. 288).

Ph. Blanchet

*

Kremnitz, George (Dir.), 2013, *Histoire sociale des langues de France*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 906 p.

Ce très gros volume à la présentation soignée, et au prix proportionnellement modeste grâce à de nombreuses subventions publiques (31€), est le résultat du travail du collectif « Pour une histoire sociale des langues de France » et des contributions de 70 auteur-e-s. Il est constitué de quatre partie :

-une introduction de 225 p. dont les chapitres abordent différents aspects de la question de « l'histoire sociale » des « langues de France »,

-une deuxième partie consacrée aux « langues de France » à partir d'études de cas précis (par exemple Lyon, Paris au XVIe siècle, la Révolution de 1789, l'éducation, etc.), de présentation des « différentes langues de France métropolitaine » dont celles dite « non territoriales » (comme le yiddish, l'arabe maghrébin, le berbère ou l'arménien) et de la Langue des Signes Française,

-une troisième partie consacrées aux langues des départements et territoires français d'outre-mer,

-une quatrième et dernière partie consacrées aux langues « d'immigration ».

Je me limiterai ici à souligner quelques aspects de l'ouvrage qui concerne directement notre revue.

En ce qui concerne les aspects généraux, l'ensemble du projet et son titre lui-même doivent être clarifiés. En effet, sous cet intitulé, le collectif suscite et rassemble des études sur ce que le directeur de l'ouvrage appelle « essentiellement l'évolution des formes de communication à l'intérieur des différents groupes linguistiques mais en même temps des rapports que les locuteurs de formes linguistiques différentes établissent entre eux et avec la langue dominante, le français « (p. 27) ou bien « une histoire de la communication dans ce pays » (p. 36). D'autres contributeurs, comme K. Bochmann, confirment ce choix en parlant d'« historiographie linguistique » (p. 91). Il s'agit donc de considérer qu'il y a des langues, posées comme existant a priori en dehors de l'Histoire (de leurs usages sociaux, des représentations sociales), et de faire l'histoire de leurs usages, des représentations sociales dont elles font l'objet, des relations entre ces langues). En fait, *histoire sociale des langues de France* est à comprendre comme « histoire des usages sociaux des langues de France » (au sens large et englobant du mot *usage*), par opposition à l'histoire des langues au sens traditionnel, cette linguistique diachronique qui étudie l'évolution des formes linguistiques (des sons, du lexique, etc.), comme le montre le chapitre rédigé par G. Bergougnoux sur une « histoire sociale de la linguistique » p. 127 et suiv.

Or, d'un autre point de vue (qui est le mien, d'après la théorie sociolinguistique de J.-B. Marcellesi et une épistémologie globalement socioconstructiviste), on peut considérer que les langues ne sont pas des entités linguistiques dont on ferait l'histoire des usages mais des entités sociopolitiques produites *par* l'histoire sociale, par des pratiques et des représentations, ordinaires et institutionnelles. Le rapport en est alors inversé : l'histoire sociale des langues est, dans ce cas, celle de

l'émergence et des fluctuations de ces langues pour des motifs sociopolitiques, à partir de l'études de pratiques-représentations, en boucles de rétroactions. Ce serait là « faire œuvre de sociolinguistique au sens plein du terme » comme le dit H. Boyer (p. 43) à propos de cet ouvrage qui, de mon point de vue, ne le fait pas.

La question de la relativité de la catégorisation en « langues différentes » (intertitre dans la 2e partie) est certes abordée dans plusieurs chapitres introductifs :

-« la notion de *langues de France*, son contenu et ses limites », par J. Sibille p. 45-60 qui confronte des listes différentes de ces langues où il concède des possibilités « d'évolution (…) à la marge » p. 49 ;

-« le terme *langue* face à celui de *variété* (…) » par G. Kremnitz p. 95-102, qui signale la relativité des catégorisations en langues du point de vue des critères internes (« personne n'a pu, à ce jour, proposer un seuil accepté de proximité ou de différence pour trancher la question de savoir si deux variétés appartiennent à des langues différentes ou non » p. 96-97) et, bien qu'ouvert à des critères effectivement sociolinguistiques (p. 97 et suiv.) conclut, dans une démarche positiviste et œcuménique incohérente avec ces critères externes, que « les sciences du langage ne peuvent pas proposer de définition du terme *langue* unanimement acceptées » (p. 99).

La conséquence de ce positionnement est double. Dans l'ensemble, du coup, les textes ne traitent pas de la production des langues dans/par les rapports sociaux et des rapports sociaux dans/par les pratiques sociolinguistiques. Sauf exception individuelle et ponctuelle dans certains textes des parties II, III et IV (par exemple J.-M. Eloy et L. Jagueneau à propos des

« langues d'oïl » dont le français p. 388 et suiv., D. Huck p. 398 à propos de l'Alsace), les textes traitent de l'histoire de langues prédéfinies hors de l'Histoire et du monde social, un peu comme on pourrait faire (mais ceci resterait d'ailleurs discutable) l'histoire sociale d'objets naturels comme le bois ou la pierre. Le problème, c'est que les « langues » ne sont pas des objets naturels mais des élaboration socioculturelles.

L'autre conséquence importante concerne directement le champ des études d'oc. On le sait, la question de la définition d'un occitan / langue d'oc unique ou à l'inverse de plusieurs langues romanes différentes (gascon, provençal, etc.) y est probablement la plus vive de France[2]. Si l'alternative et les débats sont très brièvement mentionnés dans l'ouvrage (p. 51, 101, 204, 313), c'est toujours en le minimisant tant sur le plan de son ampleur que de sa profondeur notamment scientifique, quitte à donner des informations simplistes et orientées (ainsi G. Kremnitz p. 100-101 qui réduit la question à celles d'actions militantes pour le provençal comme pour le corse). Et le chapitre consacré à *l'occitan* (par Ph. Martel, p. 511 et suiv.) ne porte que ce titre là, n'est pas complété par une autre analyse de la situation et ne mentionne même pas la question... Ce chapitre est, du reste, très globalisant, plutôt orienté vers des sources littéraires et peu sur des travaux et pratiques de terrain, et pour cause : outre que cela amènerait à contester cette vision exclusive de l'espace sociolinguistique en question, comment faire en quelques pages pour un si vaste espace, le plus vaste — et de loin — de tous ceux présentés dans ce livre ?

[2] On rencontre cependant aussi cette question fondamentale à propos des langues d'oïl, de l' « arabe » maghrébin, du berbère / amazighe ; et elle a été longtemps posée à propos du corse, situation où, justement, elle a été résolue sur les plans théorique et sociopolitique par une approche radicalement sociolinguistique contraire à celle, dominante, de cet ouvrage.

De même, la seule carte des « langues territoriales de France » reproduite p. 236, particulièrement simplifiante, ne présente aucune alternative[3] et regroupe les parlers de la zone située entre Valence, Vaucluse et Haute Provence comprise sous un terme technique particulièrement saugrenu sur le plan des pratiques sociales : *vivaro-alpin*[4]. Il y a pourtant d'autres cartes et la comparaison des différences, selon divers points de vue, diverses époques, etc., serait d'un grand intérêt pour qui s'intéresse à une histoire sociale des langues de France.

Mais voilà : une fois de plus dans notre domaine, les débats scientifiques sont exclus par un point de vue militant dominant, dit « occitaniste », en faveur d'un occitan unique. En témoigne le chapitre consacré à l'occitan dans ce livre, l'absence totale de discours contradictoire (jusque dans les bibliographies expurgées de tous travaux non conformes et pourtant à la fois nombreux et reconnus hors de ce cercle, qu'il s'agisse par exemple de théories sociolinguistiques différentes comme celle de J.-B. Marcellesi ou d'études sur les langues d'oc comme celles de J. Lafitte), ainsi que de la constitution du collectif qui a piloté cet ouvrage : sur 9 membres, 5 sont occitanistes (dont le directeur de publication), ce qui représente à la fois une majorité brute et une présence proportionnelle écrasante par rapport à l'ensemble des « langues de France ».

---

[3] Elle provient du site de la *Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France*, service du ministère de la culture, dont le secteur « langues de France » est depuis longtemps sous influence occitaniste, au détriment du principe de neutralité (et donc de pluralité) qui s'impose normalement dans un service de l'Etat.

[4] Que J. Sibille présente p. 51 comme « plus conforme à la classification et à l'usage actuels »... Il y aurait donc *une seule* classification actuelle, et je doute qu'on puisse trouver un seul usager spontané de ces parlers, non militant occitaniste, qui déclare parler « vivaro-alpin ».

Il n'en demeure pas moins que cet ouvrage apporte une synthèse utile d'informations sur les « langues de France », notamment par les très nombreux chapitres, souvent de grande qualité, hors du champ des langues d'oc.

Ph. Blanchet

*

Colonna, Romain, 2013, *Les paradoxes de la domination linguistique. La diglossie en question*, Paris, L'Harmattan, 363 p.

L'objectif de ce livre est d'étudier dans le détail, en profondeur et dans toute l'ampleur d'une situation bien identifiée, la complexité d'un processus de domination linguistique. Le terrain choisi est celui de la Corse et des rapports entre le corse et le français dans leurs diversités (y compris notamment un français régional de Corse). Partant du concept-clé élaboré et très largement utilisé en sociolinguistique pour analyser les processus de hiérarchisation des ressources linguistiques, celui de *diglossie*, R. Colonna examine le passage récent en Corse d'une situation diglossique à une situation dite « post-diglossique », afin de mettre à jour les ressorts de la domination linguistique y compris quand elle est contestée voire réduite (et éventuellement renversée, ce qui n'est pas le cas ici). Ce faisant, il établit un diagnostic très documenté et très argumenté de la situation actuelle (c'est-à-dire en fait de l'état provisoire d'un processus en cours) de la langue corse et, plus largement, de la situation sociolinguistique corse.

R. Colonna mobilise et valide à cette occasion la grille d'analyse tripolaire que j'ai moi-même élaborée et proposée dans

plusieurs publications au cours des années 2000-2005[5] pour analyser les dynamiques des langues et autres variétés (que j'appelle *unités multiplexes sociolinguistiques*) et les dynamiques de *minoration* et *minorisation* (que j'appelle *minoritarisation* <— > *majoritarisation*). J'ai exemplifié cette grille à partir de la langue provençale. R. Colonna s'en est emparé pour étudier la situation corse et en rendre compte sous la forme de schémas qui en donnent une vision synthétique parlante et rigoureuse. L'information est fondée sur des corpus nombreux et variés qui permettent à la fois une synthèse solide et des études détaillées de situations particulières et significatives quant aux représentations, aux institutionnalisations et aux pratiques du corse et du français en Corse. Il faut souligner que ce travail ne fait pas l'impasse sur le français corsisé (p. 53 et suiv.), qu'on peut appeler « français régional de Corse », qui constitue un intermédiaire entre langue corse et langue française et qui complexifie la situation en faisant en quelque sorte du français une langue corse.

Un point intéressant de ce livre est que, bien qu'issu d'une thèse de doctorat, il n'a pas les pesanteurs classiques des écrits académiques. Ainsi les points théoriques, plutôt que de constituer un gros chapitre distinct qui peut être pesant, sont abordés au fil du texte, quand le besoin d'une clarification des notions se fait sentir. Le ton généralement posé du texte n'empêche pas des analyses parfois piquantes, par exemple à propos des contenus obligatoires ou facultatifs dans le système éducatif (p. 72),

[5] Le texte principal est en ligne et accessible gratuitement : Blanchet Philippe, « Essai de théorisation d'un processus complexe », *Cahiers de sociolinguistique* 1/ 2005 (n° 10), p. 17-47. URL : www.cairn.info/revue-cahiers-de-sociolinguistique-2005-1-page-17.htm. La synthèse à jour se trouve dans Blanchet, Ph., 2012, *Linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique de la complexité*, édition revue et complétée, Presses Universitaires de Rennes, 192 p.

aussitôt replacés dans une analyse glottopolitique percutante, citant Guespin : « le libéralisme glottopolitique [de l'optionnalité de l'enseignement-apprentissage du corse] peut être 'l'attitude la plus sûre pour favoriser une classe dominante' » (en l'occurrence francomaniaque).

L'ouvrage est organisé en 6 longs chapitres regroupés en deux partie. Dans un premier temps, l'auteur présente la méthode choisie pour « évaluer la situation sociale du corse ». Le chapitre 1, intitulé « La prépondérance des représentations » s'appuie notamment sur une enquête auprès des étudiants de l'université de Corse (où l'enseignement du corse est généralisé), resituée dans une synthèse préalable des travaux existant sur le corse. Elle aboutit à une modélisation de la situation sociolinguistique où l'on voit bien que les représentations sont devenues majoritairement positives mais qu'elles ne sont en lien qu'avec des pratiques symboliques qui n'entrainent pas un redéveloppement des pratiques en général. Le chapitre 2 montre comment l'institutionnalisation du corse dans le système éducatif, par la mise en place de concours de recrutement et de formation d'enseignant-e-s corsophones dans le primaire et le secondaire, provoque des « déséquilibres inattendus ». Le chapitre 3 examine les pratiques linguistiques publiques dans des supports écrits de trois ordres : journaux, magazines / bulletins institutionnels (collectivités territoriales) et textes plus franchement politiques de syndicats et de partis. R. Colonna conclut à l'enfermement paradoxal du corse au sein d'une expression française dominante dans tous les cas de bilinguisme, alors que ces stratégies pourraient être perçues comme favorables à la pratique écrite publique de cette langue. Il propose des pistes glottopolitiques pour développer l'autonomie langagière en langue corse et en donne des exemples effectifs à travers deux médias d'expression

uniquement corsophones, l'un d'information générale (un blog), l'autre étant une revue littéraire (ce qui permet à ce propos d'envisager en complément la question de l'expression littéraire). L'auteur en arrive ainsi à proposer de préserver provisoirement des espaces d'expression exclusivement corsophones pour rétablir l'autonomie du corse, toujours victime de forte satellisation dès qu'il est « encadré » par du français même si la présence du corse aux côtés du français reflète une amélioration de son statut symbolique. Poser le problème de la « claustration » du corse (le terme est fort) comme conséquence du libéralisme glottopolitique et dénoncer les effets d'une mise en concurrence faussée avec une langue dominante (p. 131) ouvre une réflexion originale et stimulante.

La conclusion de la première partie fait la transition entre, d'une part, les changements paradoxaux étudiés précédemment et, d'autre part, l'analyse des grandes orientations de la politique linguistique (conceptualisée sous la forme d'une *glottopolitique*), insuffisante pour que ces changements débouchent sur une remontée des pratiques. Cette deuxième analyse va occuper la seconde partie du volume, selon les deux orientations majeures qui se dessinent : la patrimonialisation et la nationalisation / régionalisation de ce « patrimoine ».

Le chapitre 4 est consacré à l'étude critique du phénomène de « nationalisation patrimoniale et juridique » de ces langues désormais dites « de France », dont le corse. Il montre de façon claire comment il s'agit en fait d'un processus de récupération alibi qui cache mal le maintien « hors la loi » du corse en Corse à partir de jugements qui confirment l'interdiction de l'usage du corse dans toute une série d'usages publics, y compris de la politique de co-officialité votée par l'assemblée territoriale corse. Ici encore l'auteur met le doigt sur une contradiction. Le chapitre

5 porte son analyse sur la « régionalisation » de la langue, en ce sens qu'on observe une patrimonialisation passéiste du corse en Corse même, comme résultante de l'idéologie linguistique hégémonique puissamment installée avec la francisation. Enfin, le chapitre 6 propose de passer de « langue patrimoine » à la « langue-projet », en critiquant la notion de patrimoine pour en montrer les effets mortifères et en dessinant les lignes d'une glottopolitique active et efficace pour sortir des « nouvelles ambivalences » instaurées par les changements « post-diglossiques ».

Une conclusion générale et une bibliographie très complète achèvent l'ouvrage. Cette conclusion revient sur la notion de post-diglossie, et plus précisément de *cadre post-diglossique*, ce qui ne signifie pas, on l'a vu, que la situation n'est plus diglossique, paradoxe apparent que le travail de R. Colonna a su mettre en lumière. En effet, si la langue investit de nouveaux espaces publics, elle est parallèlement abandonnée dans des espaces privés, ce qui constitue un prolongement de la répartition inégalitaire constitutive de la diglossie. L'auteur y plaide notamment pour une politique « totale » de sortie de la diglossie, insistant sur le fait qu' « une politique sectorielle ne peut qu'aboutir à une post-diglossie sectorielle » (p. 333). Cette conclusion sonne comme une réponse à un problème soulevé dès la p. 69, en s'appuyant sur les travaux de Faro-Hanoun et Porcher : « en France, la politique linguistique est réduite à une politique de l'enseignement des langues », y compris parce que c'est l'axe fort et parfois unique de mobilisation des militances en faveur de langues dites « régionales ». Or de nombreux travaux, comme ceux de Beacco et Byram, ont montré qu'une politique linguistique éducative qui ne s'inscrit pas dans une politique linguistique globale est vouée à l'échec, et qu'appliquée à des

langues minoritarisées par une forte diglossie, elle devrait être précédée par plusieurs étapes généralement négligées.

Il faudra néanmoins revenir encore sur la notion de *post-diglossie*, qui se répand ces derniers temps avec deux acceptions partiellement complémentaires et contradictoires : celle de cet ouvrage de R. Colonna qui signifie globalement un retournement, même partiel, du statut social de la langue (qui redevient positif) ; celle qui renvoie à ce que j'appellerai plutôt une *hyperdiglossie*, c'est-à-dire le passage à une situation où la langue minoritarisée n'a plus qu'une fonction sociale spécifique et résiduelle, hyper minoritaire : une diglossie non pas « retournée » mais « dépassée », au sens d'un *coma dépassé* et non pas au sens d'une diglossie vaincue (cf. p. 19). Les deux ne sont pas contradictoire car, comme l'a justement montré R. Colonna dans cette étude, une revalorisation exclusivement symbolique, sectorielle, patrimonialisante, peut tout à fait constituer un trompe l'œil qui masque (mal) le renforcement d'une diglossie plus générale et plus profonde notamment au niveau des pratiques glottopolitiques effectives (situation juridique, fonctions communicatives, etc.). Un des intérêts non négligeables de ce livre est d'examiner en détail la notion de *diglossie* et celles qui gravitent autour (dès l'introduction, cf. p. 14) pour en revenir à souligner en conclusion la puissance analytique de ce concept toujours pertinent (p. 331 et suiv.).

On l'aura compris, ma lecture de ce travail est tout à fait positive, même si on peut avoir quelques divergences ici ou là, notamment sur la complémentarité possible envisagée par R. Colonna entre l'approche glottopolitique polynomique corse et l'approche normalisatrice catalane (qui me paraissent radicalement incompatibles) ou sur la fonction politique d'une

éventuelle agrégation de langue corse en complément du CAPES existant. Tant par la méthodologie que par les outils conceptuels et par les conclusions tirées des analyses, cette recherche me parait exemplaire. Ses enseignements peuvent éclairer d'autres situations sociolinguistiques, au premier chef desquelles bien sûr d'autres situations régionales françaises, dont celles du domaine d'oc, pour leur plus grand bénéfice.

Ph. Blanchet

VIENT DE PARAITRE / A SIGNALER

- Domenge, Jean-Luc, 2013, *Rose Salle, chanteuse et conteuse de Provence*, Saint Cézaire/Siagne, Cantar Lou païs, 384 p. + CD audio. J.-L. Domenge poursuit avec ce précieux volume, richement illustré et de grande qualité ethnographique, la mise à disposition et en valeur des résultats de sa cueillette permanente d'arts et traditions populaires de Provence.
- Millet, Pierre, 2013, *I Raro de l'Estiéu / Aux Marches de l'été*, Toulon, Les Presses du Midi[6] / Felibrige-Provence, 235 p. Réédition de nouvelles saluées par le Prix Mistral et parues en 1955.
- Rapin, Christian, 2013, *Diccionari francés / occitan segon lo lengadocian*, Tome VII (letras T – Z), Toulouse, IEO Edicions.

- CIRDOC[7], 2014*, Catalogue des Kamishibai*, Béziers. Un ensemble de supports pédagogiques pour l'enseignement-apprentissage en diverses variétés d'oc.
- Couston, M. et Jausseran, 2014, J.-M., *Raconte de Prouvènço / Contes et récits de Provence*, Préface d'E. Desiles, Paris, L'aucèu Libre[8], 254 p. Un beau livre illustré présentant une sélection représentative des grands auteurs de prose provençale du XIXe et du XXe siècle.
- Favel Antoine et Gensollen, Roger, *L'Eigoutié vo la toulounado*, Toulon, AVEP / Presses du Midi, 585 p. au format A4. Richement illustré par des dessins di peintre

[6] 121 avenue d'Orient, 83100 Toulon.
[7] http://www.locirdoc.fr/
[8] 18 rue des Archives, 75004 Paris (20€).

Henri Pertus et divers documents, cet ouvrage contient la version originale du texte de l'auteur toulonnais A. Favel (1750-1830) adaptée en orthographe provençale moderne et suivie de sa traduction en français par R. Gensollen.

- Pessemesse, Pierre, 2014, *Lou Voucabulàri de la massounarié* (provençal-français), Berre, CIEL d'Oc[9], 104 p.

[9] http://www.cieldoc.com

TABLE

Avant-propos (Ph. BLANCHET) 7

ADOLPHE VIANI

Situation des parlers gavots dans le Haut Pays niçois 11

JEAN-JACQUES FURER
Brève présentation de quelques aspects concernant la Loi sur les langue du canton des Grisons 17

IRÈNE ALBY TREGSCH
La situation dans les communautés walser de la Haute Vallée du Lys, Vallée d'Aoste 29

PIER CARLO BEGOTTI
2008 : déclin ou renaissance de la langue frioulane 33

LYDIA PHILLIPOT
Un manuel pour l'école populaire de patois au Val d'Aoste 43

*

VARIA

FRANCESCA CELI
Rhétorique arlésienne 51

CLAUDE MAURON
Sergio Arneodo
Grand Pres Literàri de Prouvènço 2004 **61**
-Traduction française **65**
-Poèmes provençaux **70**

*

BIBLIOTHÈQUE RENÉ MÉJEAN (S. THIOLIER) **73**

***IN MEMORIAM* PIERRE BEC (B. SAOUMA)** **75**

PRIX MISTRAL 2014 (PH. BLANCHET) **77**

COMPTES RENDUS **87**